Le magazine du syndicat des industries de Madagascar

expansiOn MADAGASCAR

[illegible]

L'HEURE DU BILAN

L'INDUSTRIE
Inscrite dans la priorité de l'État

ENTREPRISES PRÉFÉRÉES DES MALGACHES :
LES ENTREPRISES MEMBRES DU SIM TRUSTENT LE HAUT DU CLASSEMENT

Édité par Becom
EM - 2019 - AR. 9 000
1 201601 090004

LANTOSOA RAKOTOMALALA
Ministre de l'Industrie, du commerce et de l'Artisanat
« Des mesures sérieuses sont à prendre du côté du commerce et de la consommation »

RICHARD RANDRIAMANDRATO
Ministre de l'Économie et des Finances
« Il ne doit plus y avoir d'hésitations dans les prises de décision »

MALAGASY NY ANTSIKA

DZAMA
dzama.mg

Profondément inspiré
par notre identité, nous défendons
une vision industrielle qui place
au cœur de notre stratégie
l'innovation, l'humain
et la volonté de porter haut
les couleurs de notre pays.

Za'Malagasy !

KENTIA FORMATION
Développez votre capital humain

TEAM
BUILDING

CRÉEZ UN VÉRITABLE **ESPRIT D'ÉQUIPE**

teambuilding

020 26 357 34 - 034 11 357 34
info@kentia-formation.com
IMMEUBLE JACARANDA
AMBATONAKANGA

6 Éditorial. Que l'industrie soit au cœur de notre politique !

Actualités

8 Décryptage. Mobile money. MVola premier Établissement émetteur de monnaie électronique malgache

12 Décryptage. Acces au financement. Le Bureau d'information sur le crédit mis surpied

14 Décryptage. Lantosoa Rakotomalala. « Des mesures sérieuses sont à prendre du côté du commerce et de la consommation ».

16 Décryptage. Fusion des ministeres . Vers une vision globale du secteur privé

18 Décryptage. Narcisse Benaivo Andrianaly . « Il faut améliorer la capacité de mobilisation des ressources des Collectivités territoriales décentralisées »

20 Focus. PGE. L'industrie est au cœur des priorités de l'État

30 Focus. Bilan du mandat . Expansion et engagement

32 Focus. Lobbying . Mieux protéger l'économie malgache

34 Focus. Deux mandats à travers les échos de la presse

37 Entretien. Richard Randriamandrato: « Il ne doit plus avoir d'hésitations dans les prises de décision »

40 Marché. Marthe Delphine Rahelimalala. « Produits chimiques : des mesures sont à prendre »

42 Marché. Johan Pless. « Sahofika rétablira l'équilibre de la Jirama »

Stratégies

42 Start up. Haingo Fanilo Rakotonindriana. Faire de Madagascar le pays des startups

Leaderchic

46 Livres

Les entreprises et les organismes cités dans ce numéro

MVola – Banky foiben'i Madagasikara (BFM) – Ministère de l'Industrie, du commerce et de l'Artisanat – Office National de Concertation sur la Décentralisation (ONCD) – Ministère de l'Économie et des Finances – Strategic approch to international chimicals managment (SAICM) – Sahofika – Club entrepreneurs étudiants du Rendez-vous des entrepreneurs (CEREE) – ATW

Creativity Night Challenge

Un événement dédié spécialement aux futurs entrepreneurs

Le Club Entrepreneurs Etudiants du Rendez-vous des Entrepreneurs (CEERE) est une association à but non lucratif dont la mission principale est de promouvoir l'entrepreneuriat à Madagascar, surtout chez les jeunes. Les activités principales de cette association sont la promotion, la formation, et l'accompagnement des jeunes entrepreneurs Malagasy pour la réalisation concrète de leurs projets.

C'est dans cette optique que l'événement « Creativity Night Challenge » a pris naissance. Vous avez sûrement déjà entendu que « les jeunes constituent l'avenir du pays » et que « la clé la plus importante pour atteindre un grand succès, c'est de décider de ses buts, se lancer, commencer, prendre des actions, bouger », comme le disait Brian Tracy.

Il est donc grand temps pour nous d'inciter les jeunes d'aujourd'hui à concrétiser leurs projets et de passer à l'action pour leur propre développement mais également pour le développement du pays proprement dit.

Qu'en est-il de l'événement « Creativity Night Challenge » ?

La « Creativity Night Challenge » ou CNC est un événement qui se tiendra au Campus Sésame Ambatoroka la nuit du 3 et la journée du 4 mai 2019. Avec le slogan : « Créer pour y gagner ! », cet événement se présente bien prometteur puisque les jeunes porteurs d'idées ou de projets, ou encore ceux qui sont curieux de l'entrepreneuriat ne sortiront pas de cet événement les mains vides. Ces jeunes seront encadrés par des professionnels en partenariat avec le CEERE pour devenir des entrepreneurs actifs et productifs sur le marché.

De ce fait, les participants auront l'opportunité non seulement de se divertir mais également d'exploiter leur plein potentiel et leur créativité dans un environnement qui leur permettra d'assister à des formations ainsi qu'à d'autres activités concernant l'entrepreneuriat, des jeux et des séances de partages, des animations autour du leadership et plein d'autres encore pour qu'ils puissent mettre en place leurs projets du début jusqu'à la fin.

Au terme de cet événement, les participants obtiendront soit un dossier prêt à l'emploi, soit un produit fini ou un service qu'ils pourront lancer sur le marché par la suite. Ainsi, comme Bruce Lee l'affirmait bien « Savoir n'est pas suffisant, il faut appliquer. Vouloir n'est pas suffisant, il faut accomplir ». N'attendez plus, passez à l'action dès maintenant et réalisez votre rêve pour un meilleur avenir !

CONTACT : +261 32 49 238 90
Mail : equipeformation2019@gmail.com ou ceere@gmail.com

expansiOn
Le magazine du Syndicat des Industries de Madagascar
www.expansion-madagascar.mg

Syndicat des Industries de Madagascar
Immeuble PREMIUM 3ème étage
Ex-Village des Jeux
Antananarivo 101
+ 261 20 22 240 07
www.sim.mg
Syndicat des Industries de Madagascar

Fondateurs
Hery Ranaivosoa · Fredy Rajaonera
Damase Andriamanohisoa · Frank Fohine
Stéphane Raveloson · Karim Barday
Francis Rajaobelina · Laurent Rajaonarivelo
Claude Ratefiarisoa

Directeur de publication
Fredy Rajaonera

Directeur général
Tanteliarimiza Rakotomalala

Directeur de création
Toky Rajaona

Rédacteur en chef
Andriamanambe Raoto

Chef de publicité
Anjasoa Randrianasolo
Miangaly Andrianaly

Maquette
Andry Rabenandrasana

Attaché de production
Mampionona Rasoloarinony

Secrétaire de rédaction
Pela Ravalitera

Équipe éditoriale
Hilda Hasinjo · Iharivelo Randiniaina
Julie Raharisoa · Van-Lee Behaja

Contributeur
Haingo Fanilo Rakotonindrina

Crédits photos
Andry Randrianarisoa · GFEM · Mamy Mael
· Mamy Randrianasolo · Ministère de la
Jeunesse et des Sports

Régie publicitaire et abonnement
office@mg-becom.com
magazine@mg-becom.com
+261 34 02 002 02

Pour contacter la rédaction
redchef@mg-becom.com
+261 34 09 324 75

Imprimé par
XPRINT

Expansion Madagascar est une publication de
becom

Expansion Madagascar est une marque déposée auprès de l'OMAPI. La reproduction, même partielle, des articles et illustrations parus dans Expansion Madagascar est interdite sans l'autorisation écrite de l'éditeur.
Expansion Madagascar décline toute responsabilité pour les documents remis.

Que l'industrie soit au cœur de notre politique !

Fredy RAJAONERA
Président du SIM

Depuis avril 2015, les clés du SIM m'ont été confiées. Aujourd'hui, c'est donc le bon moment de dresser un bilan de ces deux mandats. Des responsabilités m'ont été accordées et il est important de vous rendre des comptes. Ces années ont été loin d'être un long fleuve tranquille. Être à la tête du SIM équivaut à être au cœur de l'économie malgache, au cœur de son moteur qu'est le secteur privé. Le SIM est une voix écoutée, mais il est inscrit au sein d'un système global qui englobe l'Administration et le secteur privé.

Nous devons également renforcer la prise en compte de l'industrie dans l'ensemble de nos politiques africaine et indo-océane

Avec l'équipe dirigeante et exécutive – sans oublier l'appui sans faille des membres de l'organisation – nous avons été les défenseurs infatigables de la voies de l'industrialisation dans la Grande île. Nous continuerons à défendre bec et ongles le développement à travers l'industrialisation. C'est l'une de voix les plus sûres et rapides pour mener vers un développement durable et inclusif. Les négociations ont été âpres, notamment en ce qui concerne la concurrence et la défense des intérêts de l'industrie malgache. La partie est loin d'être gagnée mais certaines avancées présagent un futur brillant si les engagements sont respectés.

Certes, nous traversons une réelle période de doutes profonds, sur notre capacité à nous développer malgré les facteurs favorables. Nombreux sont les Malgaches qui doutent aujourd'hui de notre capacité à sortir de la misère extrême dans laquelle sont plongés près de 90 % de nos concitoyens. Les discours successifs favorisaient également le choix d'un Madagascar sans usine, et dont l'économie reposerait uniquement sur les secteurs primaire et tertiaire. Ces choix nous en payons le prix aujourd'hui, collectivement : tandis que nos voisins continentaux avancent, rapidement, nous stagnons. Pire, nous reculons. L'une des causes est l'instabilité dans laquelle nous vivons en permanence. C'est pour cela que je tiens à souligner ce phénomène d'instabilité institutionnelle qui a grevé les efforts que nous avons effectués. Certes, nous avons pu vivre une transition démocratique inédite et en douceur, à travers l'élection d'un nouveau Président, mais, à y regarder de près, l'instabilité s'est manifestée dans les changements récurrents de ministres qui apportent son lot de changements d'équipe ministérielle. C'est un mal récurrent qui handicape le développement de l'industrialisation à Madagascar.

La notion de continuité de l'État est presque inexistante : celui qui veut apposer son empreinte s'évertue bien souvent à écarter les réalisations de son prédécesseur ainsi que les hommes qui y ont contribué. La nécessité du changement est réelle. Mais ces changements fréquents affectent le bon déroulement d'un processus : or l'industrialisation nécessite un travail sur les moyen et long termes. Il nous faut donner de la stabilité et de la prévisibilité à nos entreprises, parce que rien n'est pire que de changer sans cesse la législation ou les hommes. C'est l'une des raisons de notre immobilisme. Ce n'est pas une critique, mais un constat que l'on doit dresser à la fin d'un cycle, à la fin de mon mandat en l'occurrence.

Aujourd'hui ma conviction est claire : il n'y a pas d'économie forte sans secteur productif fort, et la réindustrialisation de Madagascar apparaît désormais comme une réponse efficace aux maux que traverse notre société. Il faut arrêter de nous leurrer : les discours sur l'émergence en tant que puissance régionale seront creux sans cette politique de réindustrialisation. Parce que l'industrie crée de la prospérité et la richesse. Elle contribue aux emplois durables qui sont mieux rémunérés. L'industrie crée des emplois stables et est à même de résorber ces milliers de travailleurs victimes, aujourd'hui de sous-emploi. L'industrie a besoin de main-d'oeuvre et d'innovations. Depuis de nombreuses années, la Grande île a perdu en compétitivité, du fait essentiellement du coût de production qui est bien supérieur aux autres pays africains, malgré un coût de travail fort compétitif. Cet appauvrissement de notre appareil productif a conduit les investisseurs à se désintéresser de la Grande île. Depuis des années, nous sommes passés dans la reconquête avec beaucoup de difficultés.

Le président du SIM, au milieu des étudiants de l'Université d'Antananarivo, pépinière des futurs dirigeants du pays.

En étant à la tête du SIM, j'ai pu apporter mes pierres à l'édifice. Le combat qui reste à mener pour faire à nouveau de Madagascar un pays industriel, prospère et exportateur, est entier. Aujourd'hui, nous sommes à un tournant décisif à travers une disposition législative qui n'attend plus que son décret d'application : la Loi pour le développement de l'industrie (LDI). D'abord, il nous faut améliorer notre compétitivité-coût et améliorer le rendement de notre fournisseur d'énergie, les infrastructures doivent aussi être mises en place ou réhabilitées. Ce qui est encourageant est que les modèles de développement vus en Afrique et dans les « Tigres » asiatiques laissent entrevoir une vision industrielle inscrite dans l'ensemble de nos politiques. Depuis quelques années, cette approche est peu à peu assimilée dans les discours. Il faudrait donc renforcer l'importance de l'industrie dans toutes les politiques nationales : en termes d'éducation, de formation, d'aménagement du territoire, ou d'énergie…. Au fond, derrière chaque politique, il faut se poser la question de son impact industriel.

Les défis sont multiples : le rétablissement de la compétitivité-coût passe par la modernisation de notre appareil de production, qui a aujourd'hui un retard significatif. Cela s'accompagne nécessairement par des dispositions fiscales et douanières flexibles. Le défi des compétences est

Le combat qui reste à mener pour faire à nouveau Madagascar un pays industriel, prospère et exportateur, est entier

d'attirer les jeunes vers l'industrie ainsi qu'une main-d'oeuvre de qualité. Il est essentiel que nous créions un écosystème qui permettra de développer les PME – PMI et start-up qui pourraient travailler de concert avec l'industrie. Mais le véritable défi est de mettre au service de l'industrie l'ensemble de nos politiques publiques et surtout qu'un consensus soit dégagé autour de cette industrie : c'est le cas par exemple des infrastructures.

Nous devons également renforcer la prise en compte de l'industrie dans l'ensemble de nos politiques africaine et indo-océane : marché intérieur – car y accéder devrait avoir un prix –, politique commerciale, marchés publics, transports, énergie, ou encore environnement, sont des outils qui doivent être utilisés comme des moyens permettant de renforcer notre tissu industriel.

Je voudrais vous partager combien je suis fier de l'action que le SIM a mené ces cinq années, singulièrement par la promotion de cette industrialisation. Je voudrais vous dire la fierté qui a été la mienne de poursuivre d'une autre manière ce combat. À cet instant où je quitte mes fonctions ici, j'ai cette pensée pour les hommes et les femmes qui continuent à se battre pour leur industrie.

Je l'ai toujours soutenu : nous devons adopter un « protectionnisme éducateur » car nous ne sommes pas encore prêts à faire face à nos concurrents africains. Le principe et l'intérêt de ce protectionnisme est d'éduquer l'industrie d'une nation c'est à dire, protéger sur le moyen terme et sur des secteurs d'activités ciblés, le marché national. Pour cela, il préconise l'utilisation des droits de douane pour favoriser l'éclosion d'industries compétitives. Sur le long terme, il vise une intégration dans le libre-échange.

Un adage précise que *« c'est au pied du mur qu'on voit le maçon »*. En réalité, c'est à la fin du chantier que l'on peut vérifier si le maçon est un bon professionnel ou pas… Donc, grâce à de nombreuses personnes, je peux estimer modestement que la bâtisse que nous avons construite au sein du SIM est belle et solide. Nous savons d'où nous venons, le chemin qui nous reste à parcourir et les défis décisifs de notre industrie, qui doit nous permettre de restaurer notre croissance, notre prospérité et notre souveraineté. ■

CONFÉRENCE DES MINISTRES DE LA FRANCOPHONIE

La Malgache Rondromalala Razafindramino a remporté la troisième place du prix d'excellence Bernadette Nicole Mapoke Ndongo, lors de la 37e conférence des ministres de la Francophonie, du 11 au 16 mars à Marrakech. Rondromalala Razafindramino a terminé à la troisième marche du podium grâce à son projet de production et de commercialisation d'articles en raphia crocheté, dénommé *« Vaonala »*. Initié depuis 2006, ce concours a pour objectif de renforcer la visibilité du Programme de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes (PPEJ). Pour honorer la mémoire de la responsable de ce programme au sein de la Conférence des ministres de la jeunesse et des sports de la Francophonie (Confejes), décédée en 2007, le prix a été rebaptisé prix d'excellence Bernadette Nicole Mapoke Ndongo.

Ministère de la Jeunesse et des Sports

SECTEUR EXTRACTIF

Vers davantage de transparence

Lutter contre la corruption dans l'octroi des permis miniers. Tel est l'objectif du programme au service de la transparence et de la responsabilité dans le processus d'octroi des permis miniers. Dénommée Mining for sustainable development (M4SD), cette stratégie a été initiée par Transparency International – Initiative Madagascar. Elle a émergé à partir des constats dressés sur les procédures d'octroi des titres miniers qui sont devenues *« arbitraires »* et *« discrétionnaires »*.

TOURISME

L'assainissement est lancé

Le ministère du Tourisme, des Transports et de la Météorologie a lancé l'opération de recensement de tous les opérateurs travaillant dans le secteur. L'objectif est d'assainir le secteur et d'intégrer dans le circuit formel les opérateurs informels. Tous les opérateurs touristiques ont été invités à faire parvenir toutes les informations les concernant auprès du ministère de tutelle. Ils seront ensuite sollicités à déposer des documents auprès de la direction générale du tourisme ou auprès des directions régionales du tourisme. Joël Randriamandranto, le ministre du Tourisme, des Transports et de la Météorologie, ambitionne d'accueillir 800 000 touristes par an, d'ici cinq ans.

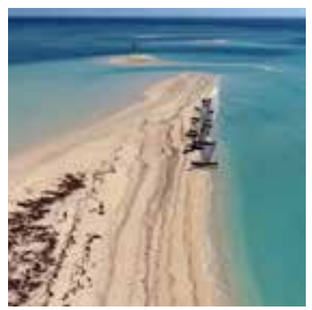

FILIÈRE OR

L'optimisation de la production est en vue

Madagascar entend optimiser la production d'or et envisage une production de 25 tonnes par an. Selon le président de la République, la Grande île pourrait produire jusqu'à 50 tonnes d'or chaque année. Jusqu'ici, le pays exporte officiellement entre 2,5 à 2,8 tonnes d'or chaque année. La Grande île travaillera avec des experts en extraction de métaux précieux dans le dessein de moderniser le secteur.
Pour le moment, la situation est totalement opaque. Les opérateurs informels règnent en maître. Selon le rapport de l'Agence nationale de la filière or (Anor), le nombre d'opérateurs pratiquant dans cette filière se chiffre actuellement à plus de 500 000. Mais seuls 4 000 sont dans une situation régulière. L'Agence nationale de la filière or (ANor) est rattachée au Ministre des Mines et des Ressources stratégique sous le statut d'un Établissement pblic à caractère inustriel et commercial (Epic).

IL A DIT…

« Les exploitations informelles de nos ressources minières ne fait que créer une perte importante pour l'État malgache et sa population »

Fidiniavo Ravokatra
Ministre des Mines et des Ressources stratégiques

GFEM

FEMMES ENTREPRENEURS

Un accompagnement pour soutenir la croissance de leurs entreprises

Les femmes rencontrent toujours autant d'obstacles relatifs au renforcement de leur statut économique dans la Grande île. Cependant, ils sont peu à peu levés à travers des initiatives économiques, la solidarité féminine et une dynamique économique en marche. C'est dans ce cadre de la mise en œuvre d'une stratégie que le projet d'accompagnement des femmes entrepreneures du Groupement des femmes entrepreneures de Madagascar (GFEM) intervient à travers un projet qui s'intitule *« Accompagnement des femmes entrepreneures du GFEM dans le développement et la mise en œuvre d'une stratégie de croissance de leur entreprise dans l'agro-industrie »*. Il est soutenu activement par le Programme d'appui à l'emploi et à l'intégration régional (Procom), de l'Union Européenne. À travers cet accompagnement, les capacités techniques, managériales et commerciales des Micro, petites et moyennes entreprises (MPME) membres du GFEM seront renforcées.

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Opération séduction pour les Mauriciens

Lors de la rencontre entre Andry Rajoelina et le Premier ministre mauricien Pravind Jugnauth, le président de la République malgache a avancé le projet de construction d'un parc industriel dans les environs de Moramanga. Les industriels mauriciens auront droit à 80 ha. Le secteur agro-industriel est particulièrement visé à travers le développement de la filière maïs, entre autres.

EMPLOI

Le Fonds malgache de formation professionnelle lancé

L'année dernière, le patronat malgache, l'État et la Fédération des travailleurs malgaches étaient tombés d'accord sur le financement du Fonds malgache de formation professionnelle (FMFP), créé suivant la loi 2017-025. Après des mois de maturation, le FMFP a été enfin lancé. Ce fonds sera financé par la cotisation de tous les salariés sur la base de 1% du salaire brut imposable et par les partenaires techniques et financiers tels que l'Agence française de développement (AFD). Il servira pour la formation de tous les salariés. Près de 30 000 travailleurs par an seront formés grâce au fonds. L'objectif est de revoir à la hausse le nombre de salariés malgaches touchant le SME (168 026 ariary).

KRAOMA

Un audit sera effectué

Endettée à hauteur de près de 43 milliards d'ariary, l'entreprise publique Kraoma, qui a noué un partenariat avec une entreprise russe, est en déficit. Or, depuis près de 50 ans, cette société d'État a pu exporter plus de six millions de tonnes de minerais. Un audit sera ainsi effectué pour dénicher le ou les coupables. L'objectif est aussi d'identifier les goulots d'étranglement entrainant la paralysie actuelle de la société. Une plateforme d'échange tripartite composée du personnel, de l'administration et des partenaires sera mise sur pied.

LFR 2019

Une conférence budgétaire organisée

Dans le cadre de l'élaboration de la Loi de finances rectificative (LFR) 2019, le ministère de l'Économie et des Finances a organisé une conférence budgétaire. Elle a eu pour objectif de consulter les responsables ministériels sur leurs nouvelles perspectives budgétaires au titre de cette année 2019, notamment ceux qui sont concernés par la programmation. L'objectif établi est une allocation optimale du budget de l'État, en phase avec les objectifs visés par les axes prioritaires de la PGE.

COOPÉRATION

Des chefs d'entreprises malgaches à Maurice

Près d'une soixantaine de chefs d'entreprises malgaches ont fait le déplacement à Maurice pour assister au *« Business Forum and Networking »* intitulé *« Mauritius-Madagascar: Transcending to a New Era of Economic Collaboration »*. Cet évènement a été organisé par l'Economic development board Mauritius (EDB). Le forum a mobilisé près de 300 acteurs issus du secteur privé malgache et mauricien.

REPÈRES

95%
des exportations d'épices malgaches sont assurées par le Groupement des exportateurs de girofle de Madagascar (GEGM)

3 000 000 d'euros
de redevances annuelles escomptées pour le nouvel aéroport d'Ivato

35e
Antananarivo occupe ce rang dans les villes africaines où il fait bon vivre, selon le cabinet Mercer

14 ans
la dernière révision du code minier

4,88
milliards de dollars
flux des investissements directs étrangers (IDE) reçus par l'Afrique du Sud en 2018

803
candidats pour les législatives

ENTRE LES LIGNES

ÉNERGIE

Une réunion sur l'efficacité énergétique

Une réunion entre le secteur privé a eu lieu le 18 mars à l'île Maurice. Elle concerne le Programme régional d'efficacité énergétique (PREE). Le SIM, représenté par le président et le directeur exécutif, y a pris part. Le PREE se base sur l'exemple du Programme national d'efficacité énergétique mauricien (PNEE). Ce dernier consiste en la réalisation d'audits énergétiques dans les entreprises du secteur privé mauricien. Le PNEE, co-géré par Business Mauritius et le ministère de l'Énergie et des Services publics, et financé par l'Agence française de développement (AFD), prévoit de réaliser 100 audits dans trois grands secteurs d'activité.

FONDATION TONY ELUMELU

17 start-ups malgaches sélectionnées

La Fondation Tony Elumelu conçoit l'un des plus grands programmes africains fondés sur le principe d'autonomisation des entrepreneurs africains. Le programme dédié aux jeunes entrepreneurs africains est un engagement sur dix années, doté de 100 millions de dollars et concernera plus de 10 000 bénéficiaires. Pour cette cinquième édition, comme pour les précédentes, ce sont 1 000 entrepreneurs qui bénéficient directement d'un financement de la Fondation Tony Elumelu. 17 start-ups malgaches ont été sélectionnées pour cette édition. Cette année ce sont plus de 216 000 candidatures qui ont été enregistrées pour le programme.

MOBILE MONEY

MVola premier Établissement émetteur de monnaie électronique malgache

Par Van-Lee Behaja · Photo fournie

Le mobile money MVola devient le premier établissement de monnaie électronique (EME) de la Grande île. MVola était la première entreprise qui a commencé à exploiter la monnaie électronique dans le pays en partenariat avec la Société générale Madagascar (SGM). Lancée en 2010, elle était la première à avoir le statut d'Intermédiaire en opération bancaire (IOB) agréé par la Banky Foiben'i Madagasikara (BFM).

NOUVEAU STATUT, PLUS D'ENGAGEMENTS

«L'objectif d'utiliser les systèmes de paiement électronique comme MVola permet d'instaurer un écosystème cashless facilitant, accélérant et sécurisant les échanges monétaires», explique Mathieu Mace, administrateur directeur général de MVola. En tant que premier EME, Mvola a élargi ses services. La première FinTech assure la possibilité pour ses clients de transférer de l'argent partout à Madagascar 24h/24 et 7j/7, même entre les opérateurs de mobile money présents dans le pays. Les clients peuvent recevoir directement de l'argent de l'étranger grâce à son partenariat exclusif avec Western Union. Mvola, qui s'efforce d'être plus proche de la population, possède actuellement plus de 15 000 points marchands sur l'île. Et avec SGM, il est possible de retirer l'argent auprès des 90 DAB répartis dans toute l'île de la banque. Avec quelques dizaines de partenaires, il est désormais possible de faire ses courses en ligne.

AIDE AU DÉVELOPPEMENT

«À Madagascar, le secteur de la monnaie électronique développe très vite. L'agrément de Mvola en tant que premier EME permettra rapidement de mettre sur le marché de nouvelles innovations via mobile money», a souligné Mathieu Mace. Dans le sens de l'innovation, le service wallet to bank permet aussi aux clients d'accéder aux services bancaires à partir de leur mobile en partenariat avec la BOA et la BNI Madagascar. De leur côté, les entreprises peuvent payer les salaires de leurs employés ainsi que leurs cotisations Cnaps et Ostie à travers le Terminal de paiement électronique. Le service MVola contribue activement à la numérisation de l'administration avec le service Hetraphone, qui s'assure des paiements des impôts synthétiques. MVola continue d'être le partenariat digital N°1 de l'État dans la mise en place de l'e-gouvernance dans le cadre du développement inclusif de l'ensemble de la population. Régie maintenant, sans intermédiaire, par la Commission de supervision bancaire et financière (CSBF) de la BFM, MVola assume le devoir de lutter contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme tout en garantissant le respect du processus de vérification de l'identité des clients. ■

ACCÈS AU FINANCEMENT

Le Bureau d'information sur le crédit mis sur pied

Le siège de la Banque Centrale à Antananarivo

Après l'installation de la Centrale des Risques, la mise en place du Bureau d'information sur le crédit (BIC), appelé également « crédit-bureau » dans plusieurs pays, constitue une autre étape décisive de la facilitation de l'accès au financement à Madagascar.

Par Julie Raharisoa

Avec l'officialisation de la mise en place du Bic par la Banque Foiben'i Madagasikara (BFM), la Grande île emboîte le pas à ses homologues africains, à l'instar de l'Afrique du Sud, du Togo, de Cameroun, de l'Éthiopie, de la Namibie, ou encore du Botswana.

MAITRISER LES RISQUES-CRÉDIT

Ce premier Bic est mis en œuvre avec la Société financière internationale (SFI), une filiale de la Banque Mondiale. C'est un projet ambitieux qui donnera une nouvelle impulsion au système financier du pays où l'accès au financement n'est pas une mince affaire pour les entreprises. En effet, le Bic collecte et compile des informations sur les engagements financiers et les antécédents de crédits ou de paiement des emprunteurs. Les données, éditées par la suite sous la forme de rapport de solvabilité, seront exploitées par les établissements financiers dans le but d'une meilleure maitrise des risques-crédit. La gestion du risque de crédit étant un enjeu majeur pour les emprunteurs. En mettant à la disposition des préteurs des données plus diversifiées, le Bic travaille ainsi en complémentarité avec la Centrale des risques (CDR).

RÉDUIRE L'ASYMÉTRIE D'INFORMATION

« Le Bic vise à réduire l'asymétrie d'information entre les prêteurs et les emprunteurs, une des contraintes au développement du crédit. Les données recueillies aideront les établissements bancaires à décider rapidement si elles vont octroyer ou pas un prêt à un particulier ou à une société », indique Margherita Gallarello, project manager senior de Crif, la société sélectionnée pour développer et gérer le premier Bic du pays à la suite d'un appel d'offres international. Crif est une entreprise connue dans le secteur du registre de crédit et présente aux quatre coins du monde (Afrique, Europe, Amérique et Asie) à travers des implantations dans 27 pays dont Madagascar. Outre les banques et les entités financières, les données seront collectées auprès d'acteurs diversifiés dont les grands facturiers comme la compagnie d'eau et d'électricité, ainsi que les opérateurs téléphoniques. Les activités du Bic sont encadrées par la loi 2017-045 sur l'information sur le crédit. Elle encadre notamment la collecte et le partage d'informations sous la supervision de la BFM.

BAISSE DU COÛT DE CRÉDIT

L'opérationnalisation du Bic aura un effet multiplicateur sur l'infrastructure financière et sur l'économie en général. D'abord, il fournira un rapport de solvabilité sur les emprunteurs et contribuera au rationnement du crédit. Elle permettra ainsi de baisser le taux de créances accrochées des banques. Par ailleurs, avec une meilleure maitrise des risques du côté des prêteurs, elle renforcera l'accès au crédit à moindre coût. *« Le Bic contribue à la facilitation et à la sécurisation de l'obtention de crédit en mettant à la disposition des prêteurs des informations fiables, complètes et à jour sur les emprunteurs. Les risques vont ainsi réduire. Ce qui contribue à la baisse du coût du crédit. Par ailleurs, ce système favorisera l'inclusion financière des PME et des particuliers ce qui permet un partage des risques et là, les risques vont diminuer davantage »*, explique Alain Hervé Rasolofondraibe, gouverneur de la BFM. Pour le secteur privé, dont des représentants ont été présents au lancement du BIC, c'est une étape vers la facilitation de l'accès au crédit. *« C'est une initiative louable en vue de faciliter l'accès au crédit. Ce que le secteur privé attend concrètement du Crif est de faciliter l'accès au crédit pour toutes les sociétés. Nous aspirons à davantage d'ouverture des banques aux coopérations avec toutes les sociétés, en particulier les PME qui ont du mal à obtenir un crédit »*, affirme Erick Rajaonary du Groupement du patronat malagasy (Fivmpama) et membre de l'Alliance pour l'industrialisation durable. En outre, ce système devrait favoriser l'intégration et la formalisation du secteur informel.

INFORMATION SUR LE CRÉDIT

Le bénéfice d'un tel système est réel sur l'économie. Il permet aux établissements de crédit d'être plus compétitifs, tout en étant capables de répondre aux besoins du marché des crédits. Le Bic pourrait contribuer à améliorer l'environnement des affaires, ce qui renforcera la visibilité et l'attractivité du pays en termes d'investissement. En effet, la mise en place de ce bureau permet d'améliorer la notation d'un pays dans le rapport Doing Business, notamment au niveau du critère relatif à l'étendue de l'information sur le crédit. *« La mise en place du Bic est important, car on sait que l'accès au crédit est la difficulté principale des paiements en termes de formalisation et développement des activités des entreprises. Elle est également essentielle dans le Doing Business. Il y a quatre ans, Madagascar ne remplissait aucun des critères requis sur le chapitre de l'accès au crédit, aujourd'hui, le pays en remplit six sur huit »*, indique Coralie Gevers, la responsable des opérations de la Banque Mondiale à Madagascar et aux Comores. ■

UN FONDS DE GARANTIE RÉCLAMÉ

Tout en ne niant pas les enjeux de la mise en place du Bic sur la facilitation de l'accès au crédit pour les entreprises, le secteur privé estime néanmoins que des défis restent encore à relever pour un accès effectif au financement pour toutes les entreprises. *« Actuellement, le coût de crédit varie entre 16 à 17% et peut aller jusqu'à 20% dans le secteur de la micro-finance. L'installation du BIC ne va pas diminuer considérablement le coût du crédit. Les services du Bic étant payant, la baisse sera minime si cela arrive. SLes clients vont supporter les coûts de ces services payants »*, a soutenu Eric Rajaonary.
La mise en place d'un fonds de garantie est incontournable pour un accès effectif au financement des entreprises, notamment en faveur des Petites et moyennes entreprises (PME). En effet, de nombreuses entreprises n'arrivent pas à satisfaire les conditions de garantie exigées par les banques, ce qui ne leur permet pas de bénéficier de crédit. Ils ont donc besoin de caution pour couvrir leurs crédits. *« Nous appelons l'État à mettre en place un Fonds de garantie qui serait en faveur des PME. Cela ne fera que contribuer à la baisse du coût du crédit »*, a affirmé le numéro Un du Fivmpama. Le fonds de garantie devrait être un mécanisme de financement qui pourrait améliorer la performance des entreprises. Un établissement dénommé Fonds de garantie malgache opère déjà, mais dans le plus grand anonymat. Il partage avec les banques le risque des opérations de financement pour faciliter l'accès au crédit bancaire.

LANTOSOA RAKOTOMALALA

Ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat

« Des mesures sérieuses sont à prendre du côté du commerce et de la consommation »

La ministre de l'Industrie Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat a effectué une visite de courtoisie auprès du SIM quelques jours après sa nomination

Le SIM a été l'une des premières visitées par Lantosoa Rakotomalala, ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat. Nous avons profité de l'occasion pour la questionner sur ses visions et ses priorités pour soutenir et développer au mieux nos industries.

Par Van-Lee Behaja
Photo © Mamy Mael

Vous avez repris les rênes du département de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat. Quels sont les chantiers prioritaires au niveau du ministère ?

Nous partons actuellement sur la volonté de mettre sur route une réelle industrialisation de Madagascar. Le sujet figure au cœur des priorités dans la Politique générale de l'État. L'industrialisation à grande échelle sera le moteur de développement de Madagascar. Dans cette optique, nous allons adopter des mesures pour faciliter l'implantation des industriels dans la Grande île. Il faut promouvoir la création et pousser la croissance des industries de droit malgache. Cela s'accompagne par des différentes actions en passant par la création de nouveaux secteurs d'activités.

Qu'en est-il de la Loi sur le développement industriel de Madagascar (LDI) ?

Au niveau du ministère, plusieurs chantiers nous attendent. Effectivement, il y a, avant toute chose, les décrets d'application de la LDI qui sont attendus. Cette loi va accompagner l'industrialisation de Madagascar, en apportant une certaine facilitation au niveau de l'environnement des affaires en général. Dans la LDI, il est prévu principalement de mettre en place l'Agence nationale de développement industriel (ANDI) qui se chargera des structures visant à l'application de la loi et aussi de l'octroi des agréments industriels, que cela soit pour les entreprises qui opèrent déjà – et qui veulent rénover leurs unités de production – ou pour les nouvelles structures qui seront créées. La LDI prévoit également la mise en place d'un Fonds national pour le développement industriel (FNDI) et également la création de Zones d'investissements industriels (ZII). Ce sont les trois éléments prioritaires au niveau du ministère par rapport à l'application de cette LDI. D'autres mesures porteront davantage sur le volet fiscal. Cependant, d'une manière générale, la mise en application de cette loi serait un facteur clé de succès pour avancer vers une vraie industrialisation à Madagascar.

Pouvons-nous aspirer à une meilleure collaboration pour pouvoir avancer plus rapidement ?

Dans le but d'améliorer le classement de Madagascar dans le Doing Business, toutes les mesures possibles et imaginables vont être mises en place. La collaboration devra être franche entre le SIM et le ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat. Les membres du SIM constituent pour nous des relais clés essentiels sur le terrain. De ce fait, l'entraide au sein de la grande famille de l'industrie est essentielle et incontournable pour avancer dans l'industrialisation du pays. Une relation de partenariat – avec beaucoup d'échanges et de dialogues pour faire avancer d'une manière concrète le secteur secondaire – doit être mise en place. Évidemment, à part un appui concret du SIM, les perspectives de développement industriel nécessitent également un rôle accru de la Chambre de commerce et d'industrie.

Quelles sont les stratégies essentielles pour atteindre cet objectif commun de développement industriel ?

L'amélioration de la compétitivité de nos industriels prime. Nous allons essayer de recenser les besoins des industries en matière d'équipements, d'intrants et d'outils de production pour améliorer la productivité. Pour soutenir les industries locales, il nous faudra promouvoir le commerce local. Nous allons donc nous concentrer sur les consommateurs locaux. Bien évidemment, nous n'allons pas délaisser les exportations, mais il faut seulement savoir que la dynamique de la consommation locale constitue une force pour l'économie nationale. C'est dans ce sens que nous nous sommes fixés l'ambition de produire localement les besoins du pays. Dans ce sens, la communication demeure l'une des composantes majeures pour sensibiliser celles et ceux qui vont acheter le produit. Je salue les efforts fournis par le SIM dans ce sens. Il faut inciter la population à consommer les produits "Vita malagasy". D'ailleurs, c'est la raison d'être du label "Malagasy Ny Antsika", qui est un instrument essentiel pour faire adopter à tout un chacun cet esprit de patriotisme économique afin de soutenir et de protéger nos industriels.

Comment comptez-vous, dans ce sens, aborder l'aspect d'une protection meilleure et concrète du « Vita Malagasy » ?

C'est tout un ensemble d'activités qui commencent par la sensibilisation des consommateurs locaux à consommer le "Vita malagasy", à l'exemple de cet effort de communication à travers le label "Malagasy Ny Antsika". Mais il y a également un effort à solliciter au niveau des industries locales afin qu'elles produisent davantage pour pouvoir satisfaire les besoins des consommateurs malgaches. Nous nous sommes déjà focalisés sur certaines stratégies à adopter, notamment sur les taxes sur l'importation des intrants par exemple qui est un facteur de compétitivité majeur. Des mesures sérieuses sont également à prendre du côté du commerce et de la consommation concernant les importations frauduleuses qui sont des dangers sur la santé des consommateurs. Nous aspirons à limiter les importations en mettant en vigueur les normes à respecter. Ensemble, nous allons travailler pour mettre en place toutes les mesures nécessaires pour une concurrence saine et loyale à Madagascar. Nous voulons donner aux entrepreneurs la même chance de succès sur le marché, en matière de prix et de qualité.

Selon vous, que devrions-nous faire pour développer entrepreneuriat ?

Il faudrait inciter la population à entreprendre. Dans l'optique d'un développement inclusif et durable, il faut pousser la création de nouvelles PME et PMI dans toutes les régions de Madagascar tout en continuant le soutien et l'encouragement des startups. Des activités ont été initiées par différents organismes. Ces perspectives sont jugées avantageuses : il est essentiel de les poursuivre et les démultiplier. L'année dernière, de nombreux concours ont été organisés à l'endroit des jeunes et moins jeunes dans les domaines de la technologie, de l'agro-business ou du tourisme. Un constat s'impose : la technologie favorise le développement des startups. Elle a permis l'émergence d'une industrie des services. Les services aux personnes ou aux entreprises constituent une industrie à part entière. Un élan soit être impulsé afin de promouvoir les startups, les PME et les PMI. Les structures qui opèrent doivent être appuyées de manière concrète tout en promouvant la relève entrepreneuriale. Pour conclure sur le chapitre entrepreneurial, l'idéal est de créer une vague qui va pouvoir travailler avec les grandes entreprises. ■

TEXTO

LANTOSOA RAKOTOMALALA

Une femme à la tête d'un super ministère

Expert-comptable et membre inscrite au tableau de l'Ordre des comptables professionnels agrées (CPA) et de l'ordre des Comptables en management accrédité (CMA) du Canada, Lantosoa Rakotomalala dispose également de diplômes supérieurs obtenus dans divers pays en relations internationales et entrepreneuriat. Forte de 17 années d'expériences professionnelles au sein de grandes organisations internationales qui sont la Francophonie, le Groupe de la Banque Mondiale, l'Agence canadienne de développement international et Développement Economique Canada, elle a été notamment reconnue pour son esprit stratégique et entrepreneurial, son professionnalisme, sa rigueur et son aisance communicationnelle. Elle est récipiendaire de plusieurs prix internationaux de reconnaissance pour implication en entrepreneuriat. Son expertise est demandée, tant à l'international et qu'au niveau local, pour les projets de développement du secteur privé et des PME, les interventions sur les thématiques liés aux enjeux d'innovation technologique et l'entrepreneuriat, son intérêt sur les sujets d'intégration économique régionale, pour des mandats de rédaction de discours et exposés internationaux. Gestionnaire polyvalente et chef d'entreprise, membres de conseils d'administration de plusieurs organisations et entreprises au Canada, elle a travaillé dans treize pays.

Une vision intégrée pour le commerce, l'industrie et l'artisanat permettra d'appliquer une vraie politique en faveur du développement économique

FUSION DES MINISTÈRES

Vers une vision globale du secteur privé

L'industrie, le commerce et l'artisanat fusionnés. La grande famille du secteur privé avance dans l'espoir d'un développement concrète de leurs activités, car leurs plaidoyers auront désormais plus d'impact auprès de l'Exécutif.

Par Van-Lee Behaja et Iharivelo Randiniaina

Dans une logique de négociations et de dialogues, il est toujours préférable de n'avoir qu'un seul interlocuteur. Aujourd'hui, l'ensemble du secteur peut entamer des discussions avec une seule entité en ce qui concerne l'industrie, le commerce et l'artisanat. Ces départements sont désormais regroupés dans un seul ministère.

ACCORDS COMMERCIAUX

Cette fusion était l'une des plus importantes requêtes de l'Alliance pour l'industrialisation de Madagascar qui devrait solutionner les problèmes de leadership et de non implication sur les différentes responsabilités vis-à-vis des projets et programmes concernant le développement du secteur privé. *« Nous avons besoin d'une vision qui converge vers l'intérêt général et qui émane des premiers responsables du secteur privé au niveau du ministère. Un seul département signifie aussi une vision globale sur les problématiques affectant le secteur privé »*, affirme Rivo Rakotondrasanjy, président de l'Alliance pour l'industrialisation de Madagascar. Cette vision par rapport à l'importation et l'exportation, et à la production locale doit dorénavant inclure l'artisanat. L'importation tue à petit feu les industries qui, déjà, sont en grandes difficultés à cause des déséquilibres fiscaux, les problèmes énergétiques ou encore l'insécurité. Mais elle tue également les petits artisans. Les produits importés bénéficient de l'exemption des droits de douane et entrent ainsi librement dans le pays avant d'inonder nos marchés. De ce fait, ils sont toujours compétitifs sur le marché local.

SOLUTIONS STRUCTURELLES

La fusion en une sorte de *« super ministère »* pourrait donc peser lourd dans les décisions ultérieures que l'État aura à prendre. L'idéal est de restreindre la concurrence déloyale en adoptant un minimum de protectionnisme. Il faudrait alors davantage de discussions et de concertations entre le secteur privé et le gouvernement, pour avoir plus d'idées sur le régime fiscal qui devrait être mis en vigueur aussi bien pour les entreprises malgaches qui sont pour la plupart de droit commun. Pour soutenir l'industrie locale, il devrait y avoir une fiscalité adaptée. *« Nous savons que la faiblesse du pouvoir d'achat des consommateurs les incite à s'approvisionner auprès du secteur informel. Certes, les solutions structurelles n'émergeront pas dans les six mois à venir, mais l'application de la loi ou une meilleure gestion de l'informel seront déjà décisives pour nos industriels »*, affirme Rivo Rakotondrasanjy.

IMPACTS

Bien souvent, la vision entre le commerce et l'industrie est souvent contradictoire. Le besoin de trésorerie au niveau de l'État a favorisé l'exportation brute de matières premières sans passer forcément par nos industries de transformation. Dans ce sens, la fusion des départements du commerce et de l'industrie devrait mettre en avant une politique commerciale qui serait transversale avec la politique économique. Elle devrait mettre en avant les possibilités et les avantages de produire certains produits localement. À l'exemple du secteur textile ou de l'agroalimentaire, Madagascar a un grand potentiel industriel pour produire une grande partie de ses besoins, pour substituer certains produits importés. Il faut désormais voir une par une les mesures à prendre, que cela soit au niveau des industries, du commerce et de l'artisanat. La stratégie repose entièrement au niveau du gouvernement, car les mesures prises par l'État ont toujours eu des impacts que cela soit dans la recette fiscale ou sur la compétitivité des entreprises. Une des premières mesures adoptées a été le renforcement des contrôles. *« Il s'agit d'en finir avec la corruption et la complicité avec les acteurs qui introduisent des produits alimentaires périmés à Madagascar ! »*, avait signalé Lantosoa Rakotomalala, ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat. Le gouvernement et le secteur privé doivent être dorénavant plus solidaires et travailler ensemble. Le secteur privé attend à ce que les décisions soient prises après concertation entre les deux entités et en fonction de la Politique générale de l'État. *« Nous ne pouvons pas mesurer l'impact des actions en deux mois de prise de fonction. Mais des signes positifs sont entrevus. Ils portent sur les points prioritaires et urgents : la lutte contre la corruption, la douane la concurrence déloyale. C'est ce qui nous donne le droit d'espérer »*, confie Rivo Rakotondrasanjy.

LES GRANDES LIGNES PROCHAINEMENT ATTENDUES

La fusion des ministères pourrait créer aussi une dynamique positive dans le circuit nécessaire à la validation des lois qui est actuellement très long et fastidieux. Deux textes attendent actuellement leur décret d'application. Il s'agit de la loi sur les garanties et la protection des consommateurs, et celle sur le développement industriel (LDI). Le premier texte apportera des mesures pouvant régler les problèmes de normes, les droits des consommateurs, les contrats commerciaux, etc. La LDI mettra en place deux structures indispensables : le Fonds national pour le développement industriel (FNDI) et l'Agence nationale pour le développement industriel (ANDI). ■

NARCISSE BENAIVO ANDRIANALY

Coordonnateur Général de l'Office National de Concertation sur la Décentralisation (ONCD)

« Il faut améliorer la capacité de mobilisation des ressources des Collectivités territoriales décentralisées »

Le Coordonnateur général de l'ONCD pointe du doigt le retard accumulé par de nombreuses communes en matière de politique de décentralisation

Rattaché au ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID), Office National de Concertation sur la Décentralisation (ONCD) est un établissement public qui a pour mission de mener des réflexions collectives régulières sur le processus de décentralisation à Madagascar. Dans cette optique, son coordonnateur général, nous livre ses points de vue.

Par Hilda Hasinjo · Photo © Andry Randrianarisoa

Quelle est la situation de Madagascar en termes de décentralisation ?

Les réformes du cadre juridique de la décentralisation, initiées par la Constitution de la quatrième République, et des différentes politiques sectorielles, telles que la santé, l'éducation, le foncier ou encore l'eau, entreprises depuis 2014, ont renforcé le rôle que jouent les Collectivités territoriales décentralisées (CTD) dans le développement économique, social, culturel et environnemental à la base. Conscient des défis encore à relever en matière de décentralisation, l'État poursuit ses actions en faveur des CTD. À titre d'exemple, en ce qui concerne la fiscalité locale, le seuil d'assujettissement à l'impôt synthétique, où 95 % des impôts recouvrés sont reversés aux CTD, dont 50 % à la commune et 30% à la région, a été relevé à 200 millions d'ariary depuis cette année, ce qui a permis ainsi d'élargir l'assiette fiscale des CTD. Par ailleurs, l'autonomie et la responsabilisation des CTD constituent un axe prioritaire de la Politique générale de l'État (PGE), ce qui confirme que la décentralisation demeure une des conditions du développement durable de nos territoires et du pays.

Pourquoi la décentralisation n'est-elle pas encore effective malgré des années de processus et de promesses ?

La décentralisation est un long processus et implique un transfert progressif de compétences et de ressources (financières, matérielles et humaines). Les chantiers engagés ont permis de consolider les bases de la décentralisation, à travers notamment la réforme des textes sur la décentralisation, mais, le processus nécessite un accompagnement efficace et dégressif des CTD. C'est-à-dire, un accompagnement au niveau national, à travers les trois établissements publics mis en place par le MID : le Fonds de développement local (FDL), l'Institut national de la décentralisation et du développement local (INDDL) et Office national de concertation sur la décentralisation (ONCD), combiné à un accompagnement de proximité, afin que les CTD maîtrisent leurs attributions et soient aptes à exercer leurs compétences. Et c'est là tout l'enjeu de la déconcentration.

Pourquoi y-a-t-il un décalage aussi flagrant entre ce que les CTD doivent faire et ce qu'elles font actuellement ?

La première observation concerne un manque d'appropriation par les communes de leurs attributions, leurs droits et leurs obligations, ce qui nécessite un renforcement de la communication sur la décentralisation et un renforcement de la vulgarisation des textes. Pour ce faire, la stratégie de communication inclusive et intégrée sur la décentralisation et le développement local a été adoptée par le MID. Par ailleurs, l'accompagnement des communes tendrait à être plus efficace avec des actions ciblées suivant les données et indicateurs collectés et analysés par l'Observatoire de la décentralisation et du développement local, notamment l'indice de gouvernance locale des communes ou encore les budgets et comptes administratifs des communes. De plus, on observe une tendance à une concentration géographique des appuis des partenaires techniques et financiers ce qui favorise une situation d'inégalité entre les communes dans la mesure où la proportion de communes appuyées par les partenaires restent moindre par rapport aux communes sans partenaires. Or, ce sont ces communes, principalement rurales, qui ont le plus besoin d'encadrement et d'accompagnement. Du côté de l'État, le contrôle de légalité des actes des communes effectué par les représentants de l'État doit permettre d'orienter les communes dans ce que la législation leur permet ou non de faire. De même, le rôle d'appui-conseil des Services techniques déconcentrées (STD) et des représentants de l'État aux CTD mérite d'être renforcé afin d'aboutir à une déconcentration efficiente. Le défi étant de clarifier les compétences propres des CTD et les compétences partagées sur la base d'une harmonisation des textes sur la décentralisation et des textes sectoriels.

Dans une structure de décentralisation réellement effective, l'État ne devrait-il plus financer les CTD ?

L'idéal serait que les CTD puissent fonctionner et investir dans des projets d'investissement au moyen de leurs ressources propres afin d'acquérir une réelle autonomie financière conduisant à un développement local. Malheureusement, la plupart des communes de Madagascar n'en sont pas encore à ce stade, eu égard notamment au nombre élevé de communes rurales, aux inégalités géographiques, démographiques, climatiques, aux disparités en termes de potentialité économique. Ainsi, bien que la commune soit une CTD effective, en termes institutionnelles, l'État est tenu d'intervenir financièrement afin de réduire ces inégalités, à travers, notamment, le Fonds national de péréquation. Toutefois, le financement seul ne permet pas d'assurer une décentralisation effective et encore moins un développement local, au contraire, cela peut conduire à des effets contraires à l'autonomie recherchée. Des mesures d'accompagnement et d'incitation doivent accompagner les financements.

Quel devrait-être le rôle de l'État ?

Le rôle principal de l'État consiste, entre autres, à la mise en place de dispositifs juridiques et opérationnels au niveau national et local (structures locales de concertation, unités d'appui des services techniques déconcentrés aux CTD, centres régionaux d'observation et de communication) et l'accompagnement dégressif des communes, en termes de ressources financières (subventions de fonctionnement et d'investissement), techniques (formations innovantes des élus et des techniciens locaux par l'INDDL) et humaines (mise en place de la fonction publique territoriale). L'État a aussi pour mission de promouvoir les partenariats entre les CTD et le secteur privé qui est un acteur incontournable du développement économique local.

La PGE prévoit de mettre en place des unités industrielles dans chaque district. Est-ce réaliste ? Comment y arriver ?

La PGE est la matérialisation des axes prioritaires de l'Initiative pour l'émergence de Madagascar (IEM) qui prévoit une approche de l'industrialisation par zone. Au titre des districts, le projet prévoit une création d'entreprise franche adaptée aux filières de production du territoire. En ce sens, chaque filière potentielle sera identifiée et mise en valeur.

D'énormes ambitions pour la décentralisation sont affichées. Avons-nous les moyens de nos ambitions ? Quels sont les chantiers prioritaires ?

La priorité affichée dans la PGE porte sur la mise en place d'un gouvernorat de région en vue de renforcer la vocation essentiellement économique et sociale de la région. L'amélioration des ressources des régions et des communes constitue l'un des principaux moyens pour une décentralisation effective et un développement local. Ainsi, un des chantiers prioritaires consistera en l'amélioration de la capacité de mobilisation des ressources des CTD. Par ailleurs, la promotion de l'e-gouvernance figure parmi les chantiers prioritaires pour faciliter la relation entre l'Administration et les administrés. Cela implique la constitution de bases de données intégrées au niveau central et local ainsi que la digitalisation des services publics locaux. ■

TEXTO

LE SIM, MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ONCD

Le processus de la décentralisation nécessite une synergie d'action entre tous les acteurs de développement, notamment l'État, les collectivités, le secteur privé ainsi que la société civile. Aussi, le secteur privé est la pierre angulaire du développement économique et figure, dans ce sens comme un acteur majeur dans la mise en œuvre de l'effectivité de la décentralisation. Donc, en sa qualité d'établissement public à caractère administratif, l'ONCD est composé d'un organe exécutif et d'un organe délibérant : le conseil d'administration.
Outre les ministères de tutelle technique, comptable et financière respectivement, le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation et le ministère de l'Économie et des Finances, les ministères sectoriels y sont représentés comme ceux chargés de l'Aménagement du territoire, de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle ou encore de la Santé. Par ailleurs, les CTD sont également représentées ainsi que les deux chambres du parlement, les organisations de la société civile et le secteur privé. Au sein de l'ONCD, le secteur privé est représenté par le SIM et la Chambre de commerce et de l'Industrie.

Les unités industrielles malgaches contribuent à 20% du PIB malgache

PGE

L'industrie est au cœur des priorités de l'État

L'industrialisation avance lentement mais sûrement. L'Initiative pour l'émergence de Madagascar (IEM) est porteuse d'espoir pour les industriels, le programme de mise en œuvre de la Politique générale de l'État (PGE), traduction de ce programme ambitieux, a, également, laissé entrevoir cet avenir prometteur.

Par Julie Raharisoa · Photo © Mamy Randrianasolo

« *Il n'y a pas de développement sans industrialisation* », tel est le leitmotiv de l'Alliance de l'industrialisation durable mis en place pour effectuer les lobbyings y afférents. La consécration de l'industrie parmi les priorités de l'État constitue déjà une grande victoire pour cette alliance. Le programme de mise en œuvre de la PGE, présenté par le Premier Ministre a été articulé autour des 13 engagements électoraux du président Andry Rajoelina, la traduction de l'IEM. Dans le secteur de l'économie, le plan de mise en œuvre de la PGE énonce des priorités qui intéressent certainement les industriels.

PROCESSUS DE TRANSFORMATION

Dans ses priorités économiques, la PGE met l'accent sur la bonne gouvernance, essentielle pour le démarrage économique et l'environnement des affaires. Pour ce qui de la gestion des finances publiques, le renforcement du contrôle *a priori* et *a posteriori* sera de rigueur afin de lutter contre la corruption et la fraude. Il en est de même pour la lutte contre les fraudes fiscales et douanières à travers le recours à la technologie de pointe ou la dématérialisation et le renforcement de suivi et contrôle à l'interne. La PGE met l'accent sur la relance d'une économie plus axée sur les fondamentaux, tels que l'agriculture, la pêche et le tourisme. Elle met en avant la transformation industrielle comme une stratégique de relance économique et ce, en privilégiant la transformation des produits de consommation de masse. Le soutien à la création d'industrie est ainsi une obligation. Par ailleurs, tel que souligné dans l'IEM, l'industrialisation doit prendre la forme d'un processus de transformation. L'industrialisation basée sur l'agriculture est incontournable vu les potentialités inexploitées de l'agriculture qui fait vivre plus de 70% de la population.

NOUVELLE POLITIQUE DE TRANSPORT

L'aménagement de terres cultivables de 100 000 ha, prévu dans la PGE, devra permettre au pays d'atteindre l'autosuffisance alimentaire. Dans les autres secteurs phares, tels que l'élevage et la pêche, la transformation industrielle est de mise. Une attention particulière sera accordée aux produits qui rapportent des devises. L'IEM, notons-le, entend valoriser le label Madagascar et renforcer la compétitivité des entreprises malgaches. En reprenant les grands axes de l'IEM, la PGE a mis l'accent sur la mise en œuvre de programme d'infrastructures structurantes dont les routes (nationales et communales) et les chemins de fer ainsi que tous les autres secteurs du transport qui bénéficieront au secteur industriel. La PGE prévoit d'adopter une nouvelle politique du transport afin de développer les secteurs phares de l'économie tels que le tourisme. Dans le même ordre d'idées, une opération d'assainissement d'envergure sera lancée auprès des structures étatiques et sociétés d'État œuvrant dans le secteur du transport et du tourisme. Encore dans la stratégie de relance économique, un des défis de la PGE est le développement de l'ouverture du ciel aérien, notamment sur le marché africain et asiatique.

> l'industrialisation doit prendre la forme d'un processus de transformation

FREIN

L'IEM exprimée dans la PGE est un programme ambitieux. On note, cependant, de grands oublis dans le programme notamment les questions essentielles au développement du tissu industriel. Il y a, entre autres, l'énergie, le capital humain, la valorisation du ministère en charge de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, l'application de la Loi sur le développement de l'industrie (LDI) ou encore la mise en œuvre effective de la loi sur la concurrence, n'ont pas été abordées dans la PGE. Pour ce qui est de l'énergie en particulier, la PGE a été muette sur cette question toujours citée comme un des freins au développement de l'industrie. Or, l'énergie, considérée comme le socle de l'industrie dont le coût absorbe près de 30% du prix de revient des industriels, constitue un grand handicap pour le secteur industriel. Par ailleurs, certains pointent du doigt la méthodologie qui permettrait la réalisation effective de la PGE. En tout cas, la politique semble être prête à donner à l'industrie la place qu'il lui faut dans le développement économique. L'Alliance pour l'industrialisation a avancé, il y a quelques mois, les pré-requis à la mise en œuvre de l'industrialisation. Parce qu'il faut juger les politiciens sur leurs actes et non sur leurs discours ! ■

EN BREF

FILIÈRE POULET DE CHAIR : CHANTELER FAIT SA MUE

Présent à Madagascar depuis 2015, Chantecler, de la société avicole, LFL a effectué un rebranding. Le logo a été rafraichi et modernisé. «Le poulet de chez nous» est le nouveau slogan de cette marque d'une société filiale du groupe Panagora. Chantecler est une marque de poulet qui promeut le «Vita malagasy». «Chantecler est une marque réellement malgache à 100%. Les poulets proviennent des fermes réparties autour de la capitale. Les céréales et toute la provende sont produites de concert par des paysans malgaches dans le cadre de la société Farmshop, une autre filiale de notre groupe», souligne Violaine Hrebicek-Harel, Responsable Marketing de Panagora.

ENVIRONNEMENT : PLUS DE 7 600 PLANTS MIS EN TERRE PAR LA STAR

La STAR, entreprise citoyenne et soucieuse de l'environnement, a ouvert la campagne de reboisement 2019 au début de ce mois de février. Au total, plus de 7.600 plants seront mis en terre pour toutes les campagnes, dans plusieurs régions de Madagascar. Dont 4 300 plants à Behenjy, 1000 à Ambatolampy, 300 plants à Andranohinaly Tuléar et 3 000 plants à Andranovelona Pour la campagne d'Antananarivo, 1 680 personnes dont les collaborateurs et leurs familles, ainsi que les jeunes élèves de l'école primaire publique d'Andranovelona ont pris part à cette action responsable. Le dimanche 24 février, 3 000 plants ont été mis en terre et les arbustes plantés durant les années précédentes ont été entretenus à Andranovelona, où Eau Vive et Cristalline puisent leurs sources.

LE CHIFFRE

10%

Le taux de TVA réclamé par le secteur privé

STAR, acteur engagé pour la préservation de l'environnement

Plus de 1600 participants, collaborateurs et leurs familles, lors de la campagne à Andronovelona

Plus de 7600 plants mis en terre durant la campagne de reboisement 2019 de la STAR

Durant cette journée, la STAR en a profité pour faire des actions sociales dans le cadre de son programme RSE

200 kits scolaires distribués aux élèves de l'Ecole Primaire Publique Andronovelona, en marge du reboisement

L'EPP Andranovelona rafraichie grâce au bénévolat des collaborateurs de la STAR

ENSEMBLE VISONS LES ÉTOILES

STAR

www.star.mg STAR Madagascar

C.E.I.M

LE TEMPLE DU POLYSTYRÈNE EXPANSÉ

DISTRIBUTEUR | www.polytech.mg contact@polytech.mg | 034 07 185 25 034 07 185 73

Usine spécialisée dans la fabrication de polystyrène expansé. Située à Ambohimalaza, elle est équipée de machines de dernière technologie. Les produits de CEIM respectent les normes de qualité internationale. L'ensemble de la production, réunissant une trentaine de personnes qualifiées, bénéficie d'un contrôle qualité permanent.
De tous les isolants du marché, le polystyrène expansé figure parmi les matériaux le plus économiques et le plus écologique. Il dispose d'un coefficient d'isolation thermique et phonique élevé.
Le polystyrène est une matière très largement utilisée pour différentes applications et surtout dans le secteur du BTP pour lequel CEIM offre toute une gamme de produits étendue et sur mesure.
Le polystyrène est un matériau neutre et 100% recyclable. CEIM fabrique les billes et les blocs de différentes densités ainsi que tous les matériaux pour la construction à base de polystyrène. Liste non exhaustive ci-dessous.

POLYTOIT

Panneau sandwich de toiture en galvabac sur mesure alliant étanchéité, isolation et esthétisme. Simple et rapide à poser, Polytoit vous assure un grand confort thermique et acoustique.

PolyToit

POLYFROID

Panneau sandwich pour chambre froide positive et négative fabriqué à la demande et sur mesure en différentes densités en acier galvanisé.

PolyFroid

POLYMUR

Ce système constructif en beton armé est anticyclonique et antisysmique. Tous les murs intérieurs et extérieurs sont entièrement isolés.
Le PolyMur répond à toutes les éxigeances d'architectures modernes ou anciennes

PolyMur

POLYARM

CEIM propose des treillis en acier galvanisé de haute qualité réalisé par électro soudage. Ils peuvent être utilisés dans divers domaines : renforcement dalles, façonnage d'éléments structurels pour béton armé, raccord et renfort pour une construction en Polymur.

PolyArm

POLYBETON

Le béton allégé grâce aux billes de polystyrène remplacent les gravillons. Très simple à mettre en œuvre, Polybeton permet d'obtenir un béton avec une densité pouvant aller de 250 à 1500 kg/m3. On retrouve le PolyBeton dans diverses applications : chapes flottantes ou adhérentes, isolations de planchers, réhabilitations etc.

Machine à fabriquer des billes de polystyrène et silo à bille

POLYONE

Bloc brut en polystyrène expansé ou plaques de différentes épaisseurs : Isolation sols, plafonds, remblais allégés, communication, etc.

POLYROUTE

Les blocs en polystyrène expansé de grande dimension et très résistants sont adaptés pour la réalisation d'un remblai routier ou sur terrain instable, d'un ouvrage d'art. Ce système très répandu depuis des décennies aux USA et en Europe, est disponible à Madagascar.

Moule du bloc de polystyrène

Nos villas témoins en PolyMur sont prêtes à accueillir les visiteurs.
Villa ayant un rapport Qualité / Prix exceptionnel. A visiter absolument. Contact : contact@maisonmarianne.mg - 034 07 190 44

RÉSIDENCE MAEVA AMBATOBE

VISITEZ NOS MAISONS TÉMOINS

teknet group

Votre Partenaire Technologique & Numérique

GEOLOCALISATION

La sécurisation des échanges commerciaux au niveau mondial est devenue aujourd'hui un sujet de préoccupation majeur pour les opérateurs économiques. **Vols de conteneurs, de véhicules, de marchandises, agression et kidnapping**, sont autant de facteurs qui contribuent à la régression du volume des flux commerciaux.

C'est dans ce contexte qu'intervient la géolocalisation, la technologie permettant de localiser précisément une personne ou un bien. Si le GPS est le système de géolocalisation le plus utilisé, aujourd'hui il existe d'autres solutions potentielles comme les boitiers GSM, les cadenas haute sécurité ou encore les traceurs et applications destinés aux smartphones.

1 - Une solution idéale pour suivre votre véhicule

Souhaitez-vous connaître le temps de trajet de votre véhicule? Votre véhicule a t-il été volé? **Helios est la solution**. Système facile et pratique d'utilisation grâce à un support de solution tout en un, il s'adapte à tous types de véhicule avec sa capacité de liaison radio par GPS. La haute qualité du système est conforme aux normes de l'industrie automobile et peut mesurer la consommation de carburant du véhicule en se connectant directement à la jauge.

En optant pour cette solution, vous pourrez désormais :
- Contrôler tous vos paramètres à distance : vitesse, accident, freinage brutal
- Avoir un système automatisé : activé automatiquement en cas de situation inhabituelle (vol)
- Economiser du temps et de l'argent : gestion du staff, contrôle du trajet, contrôle du carburant.

2 - Sécurisez vos conteneurs de leur point de départ à leur destination

Vous est-il déjà arrivé de perdre votre conteneur ou celui-ci a été vandalisé ?

La solution, **Tetis un système de traçabilité sophistiqué**, conçu à des fins de contrôle et de suivi des conteneurs secs et réfrigérés. La position du conteneur est fournie par la fonction GPS. Le système s'installe rapidement et facilement par fixation à l'encadrement de la porte du conteneur à l'aide d'un aimant, et fonctionne sur piles rechargeables.

Gains du système :
- Sachez avec précision la température, l'humidité et la lumière dans les conteneurs à n'importe quel moment.
- Suivez l'ensemble du parcours sur une carte avec un rapport détaillé de tous les enregistrements.
- Configurez les délais et les notifications d'alertes en temps réel selon les exigences de vos client.

3 - Localisez vos proches en cas de détresse : enfants - adultes

Kylos est la solution idéale pour suivre et tracer vos proches en vous tenant informé de leur emplacement.
C'est un dispositif équipé de fonctions de communication cellulaire, de la technologie GPS et de capteurs intégrés innovants qui affiche une localisation en temps réel et permet de prendre des mesures rapides. Le dispositif de taille réduite est doté d'une batterie de longue durée. Cet appareil peut être facilement attaché ou accroché sur n'importe quelle personne ou camouflé dans les vêtements.

Avec ce dispositif, vous profitez:
- De l'autonomie du dispositif (ne nécessite aucune connexion ni câblage externe).
- Du auvegarde le dernier emplacement enregistré en cas de sortie de la couverture GPS.
- De la ersonnalisation des alertes et rapports, ainsi que leurs destinations et fréquences en quelques étapes.

STARCOM Systems | Above All

> Systèmes technologiques automatiques
pour la localisation, la surveillance et la gestion à distance

Immeuble Trade Tower 3ème etage Alarobia
020 23 334 45 / 032 03 313 14 / commercial@teknetgroup.com

Le magazine du syndicat des industries de Madagascar

expansiOn MADAGASCAR

numero 18 . mars-avril. Ar. 9 000

L'HEURE DU BILAN

LES MANDATS EN CHIFFRES | EXPANSION ET ENGAGEMENT | LOBBYING : DES CAMPAGNES FRUCTUEUSES

Édité par Becom

EM - 2019 - AR. 9 000
1 201601 090004

2015 – 2019
LE BILAN EN CHIFFRES

MEMBERSHIP

35 visites d'entreprises

18 nouvelles entreprises membres du SIM

08 rencontres conviviales

01 antenne régionale mise en place

RECHERCHE ET DOCUMENTATION

03 documents sur le poids économiques du SIM publiés[1]

02 baromètres publiés[2]

COMMUNICATION

18 numéros Expansion Madagascar publiés

Site web : **30 000** visiteurs[3]

1 anniversaire du SIM organisé

LABEL

01 label créé | **328** produits labellisés | **14** entreprises labellisées

SALON DE L'INDUSTRIE

02 éditions organisées

50 000 visiteurs[4]

	2015	2016	2017	2018
MOBILISATIONS DES RESSOURCES				
Cotisation : taux de recouvrement	90%	92%	92%	99%
ADMINISTRATION ET REPORTING				
Assemblée Générale : taux de présence	60%	60%	56%	52%
ADMINISTRATION ET REPORTING				
Assemblée Générale : taux de présence	60%	60%	56%	52%
Conseil d'Administration: taux de présence	69%	70%	54%	68%
Comité Directeur : taux de présence	57%	50%	56%	52%

ADMINISTRATION

50 institutions :

actuellement le SIM est présent dans plus d'une cinquantaine d'institutions

[1] Poids économique du SIM 2014 par le CREM, Poids économique du SIM 2015 par le CREM, Poids économique du SIM par des consultants de l'INSTAT

[2] Baromètres sur l'industrialisation par l'Alliance pour l'industrialisation durable de Madagascar

[3] visiteurs mensuels en moyenne du site

[4] Visiteurs cumulés de deux Salon de l'Industrie organisé

Un label pour se différencier

BILAN DU MANDAT

Expansion et engagement

Le mandat du président du SIM s'achève après quatre années. En bref, ctes quatre années de mandat ont permis au SIM de renforcer son organisation, son réseau et ses activités.

Par SIM et Iharivelo Randiniaina

Depuis 2012, le SIM a adopté un programme d'activités suivant les sept axes de développement organisationnel : membership, recherche et documentation, communication, lobbying, mobilisation des ressources, services aux membres, administration et reporting. Ce programme a permis de planifier et, par la suite, d'évaluer les activités réalisées par l'organisation patronale.

ACTIVITÉS

Suite à son élection en 2015, le *leitmotiv* du Président pour le mandat 2015-2017, a porté sur l'expansion et la modernisation. Au cours du mandat, la modernisation a été reflétée, d'une part, au niveau de la communication du SIM, notamment par le rebranding du magazine *Expansion Madagascar*, et l'organisation de la troisième édition du Salon de l'Industrie et, d'autre part, par l'amélioration de la gestion administrative et financière du SIM. Pour ce qui est de l'expansion, le Président ainsi que les membres du Bureau du SIM se sont penchés sur les activités de membership pour élargir l'effectif des membres et les partenaires du SIM.

Le membership s'est manifesté notamment à travers des visites des entreprises membres. Ces visites permettent de mieux connaitre les structures accueillantes et de mieux partager les informations et les «process». Depuis avril 2015, 35 entreprises ont été visitées. Ces visites ont permis au SIM de mieux les accompagner dans leur développement. En 2015, 12 entreprises ont été visitées, dont six à Antananarivo, à Toamasina, une à Nosy Be et une à Tsimiroro. En 2016, sept visites ont été effectuées : cinq à Antsirabe, une à Antananarivo et une à Ambatolampy. En 2017, entreprises ont été visitées. Une rencontre a été organisée avec les membres dans la région Boeny. Une délégation régionale a été mise en place dans la région Atsinanana en 2015. Cela fait suite à une réunion avec les membres à Toamasina. Le SMEM assure la fonction de délégué régional dans cette région. L'année dernière, 11 visites ont été effectuées.

NOUVELLE LOI

De 2015 à 2017, huit entreprises ont adhéré au SIM et des partenariats ont été développés et noués au cours de cette période notamment avec l'Union Européenne à travers le programme d'Appui à l'Emploi et à l'Intégration Régional (Procom), la BNI et la Fondation Friedrich Ebert. Toujours en termes d'expansion, les actions de lobbying du SIM ont été axées sur le démarrage et la poursuite du processus d'élaboration de la Loi pour le développement de l'industrie (LDI).

Lors du second mandat, qui s'est étalé de 2017 à 2019, les maitres mots ont concerné l'engagement industriel pour une croissance économique. Une fois que les bases ont été établies durant le premier mandat, le Comité Directeur du SIM, sous le leadership du président, s'est focalisé sur les domaines d'intervention qui permettent la croissance de ses activités notamment le lobbying, le membership et la communication. Ce deuxième mandat a été surtout marqué par la promulgation de la LDI qui est une grande première dans l'histoire de l'industrialisation à Madagascar. Cette nouvelle Loi permettra certainement l'expansion du secteur industriel malgache.

CODE D'ÉTHIQUE

L'adoption d'un Code de conduite des affaires (CCA) en 2011, fait figure d'avancées majeures au sein du SIM. Dans le cadre de l'instauration d'un environnement des affaires assaini et l'établissement d'un climat de confiance entre les membres, le SIM a procédé à son adoption avec la collaboration du Bureau indépendant anti-corruption (Bianco). Le code de conduite prescrit dans l'engagement d'intégrité des membres servira d'outil complémentaire définissant les conditions d'honneur, d'intégrité et de probité que tous les membres du SIM s'engagent à respecter pour se prémunir contre le risque de corruption et les infractions assimilées. Depuis son adoption, 83% des membres ont signé l'engagement d'intégrité.

En matière de données économiques, le Crem a publié un document portant sur le poids économique du SIM, en 2014. Le cercle de réflexion a récidivé en 2015. Le poids économique du SIM a été élaboré par des consultants de l'Instat, en 2017. L'organisation a également participé à la présentation du résultat d'évaluation des 100 premiers jours du RRI (Rapid Result Initiatives) du Gouvernement. En 2018, la participation du SIM se voit dans la mise en place du baromètre sur l'industrialisation. ■

CHIFFRES CLÉS

1 loi adoptée durant le mandat

2 présidents de la République

4 Premiers ministres

5 ministres de l'industrie

UN LABEL POUR SE DIFFÉRENCIER

Signe de distinction pour le consommateur, avantage concurrentiel… Le label est un plus pour l'entreprise et un engagement en faveur de la qualité. Le SIM a lancé son label «Malagasy ny antsika». Respect de l'éthique, création de valeur ajoutée, qualité et savoir-faire. Ce sont les trois fondements du label «Malagasy ny antsika». En 2018, 14 membres du SIM ont reçu ce label économique d'excellence qui est promu et porté par le Syndicat dans sa politique de promouvoir le «Vita Malagasy». Pour le SIM, il s'agit d'une volonté d'engagement dans le sens du développement local et dans la mise en avant de la production locale.

Pour l'année 2018, Havamad, Bongou, Holcim, Socolait, Vidzar, Codal, Sfepi, Enduma, Soatao (Kareny), Savonnerie Tropicale, Salone, Homeopharma, Menakao et Mado ont été labellisés. Avec l'appui du Programme d'appui à l'emploi et à l'intégration régional (Procom), de l'Union Européenne, ce label a pu être lancé officiellement en mi-mars. Un label est un élément d'identification qui garantit certains aspects d'un produit ou d'un service, et qui se matérialise généralement par la présence d'un logo. «En France, l'appellation "label" fait obligatoirement l'objet d'une reconnaissance officielle, c'est-à-dire d'une publication au Journal Officiel», explique un marketeur. Un exemple qui pourrait inspirer les organisations patronales dans la Grande île.

Pour le cas de «Malagasy ny antsika», il garantira l'originalité du produit fabriqué par les industries membres du SIM. Des conditions spécifiques et précises sont requises pour l'obtenir. L'une des plus importantes est que la transformation doit s'effectuer à Madagascar. Les produits doivent respecter les règlementations et les normes, les producteurs doivent se plier au code éthique du Syndicat. 72 entités, dont 64 entreprises, sept groupes et une association professionnelle, membres du SIM bénéficient pleinement de ce label et de ses avantages à condition que le comité valide le processus et la qualité des produits.

Expansion 17

Formaliser les opérateurs informels, un défi de tous les instants

LOBBYING

Mieux protéger l'économie malgache

Le lobbying est l'une des missions et activités importantes effectuées par le SIM. Ces quatre dernières années, de nombreux dossiers ont été traités. Le SIM a été un acteur majeur dans la résolution de certaines problématiques qui entraînent des conséquences sur l'économie.

Par SIM et Iharivelo Randiniaina · Photo © Mamy Mael

Avec le membership, la recherche et la documentation, les activités de communication, les services aux membres, la mobilisation de ressources, l'administration et le « *reporting* », les actions de lobbying auprès de l'État et des Partenaires techniques financiers (PTF) font partie des sept axes de développement du SIM.

ACTIONS À MENER

L'année 2015 a été marquée par la mise en place de l'Advance cargo declaration (ACD), dans des conditions opaques et rocambolesques. Avec l'ensemble du secteur privé, le SIM a exigé l'annulation de l'arrêté sur l'instauration de l'ACD dans les ports malgaches. Pour l'année 2015, le SIM a pesé de tout son poids également pour l'annulation de l'arrêté 16 284/2008 fixant le taux de redevance de prélèvement et déversement d'eau. Dès les premiers mois du mandat, le sempiternel problème de la filière savon a également ressurgi. Le SIM a pris à bras le corps ce problème à travers l'organisation de réunions afin de définir les actions à mener pour protéger l'industrie savonnière. Les jalons de l'instauration du Conseil de la concurrence ont été posés pour contrer la concurrence déloyale. Dès sa mise en place, des séances de travail ont été organisées avec le président du Conseil de la concurrence.

FEUILLE DE ROUTE

Le SIM a demandé l'autorisation de vente de fuel lourd pour Madagascar Oil, une de ses entreprises membres qui exploite l'huile lourde de Tsimiroro. Cette demande a eu une réponse positive de la part de l'Administration en 2016. Sur le chapitre de la concurrence déloyale, un espace de concertation entre les secteurs public et privé a été établi pour la mise en place d'une feuille de route. Dans le dossier Entrepôt privé particulier (EPP), deux entreprises membres du SIM ont obtenu la levée de l'annulation d'agrément de leur EPP.

DISPOSITIONS

En 2017, faisant suite à l'instauration d'un droit de circulation par la Commune urbaine d'Antananarivo (CUA), le SIM a obtenu son annulation. Sur le chapitre de la filière tabac, une missive a été envoyée au Premier ministre demandant l'application des anciennes dispositions relatives à la règlementation des importations de cigarettes.

MESURES DE SAUVEGARDE

Pour rappel, le port de Toamasina a subi un important ralentissement de ses activités en 2017 et en 2018. Presque la moitié des grues disponibles n'étaient pas opérationnelles, des problèmes de connexion avaient ralenti les procédures, les opérations à quai duraient jusqu'à six jours et des bateaux restaient en rade presque jusqu'à 15 jours. Et les conséquences étaient désastreuses puisque des bateaux ont été, par exemple, obligés de faire demi-tour pour débarquer les containers dans les ports des îles voisines. Le SIM a participé aux différentes réunions avec l'Administration et le secteur privé pour mettre fin à ce problème. L'organisation a effectué un lobbying pour l'instauration de mesures de sauvegarde au sein de l'Autorité nationale chargée des mesures correctives commerciales (ANMCC). ■

EN BREF

34 DOSSIERS PAD REÇUS FAVORABLEMENT

La Procédure accélérée de dédouanement (PAD) permet l'enlèvement des marchandises à l'importation, immédiatement après le dépôt d'une déclaration en douane ou, en termes de sélectivité, le circuit vert sur toutes les importations de mise à la consommation et dans tous les bureaux des douanes. Le circuit vert est un mécanisme de facilitation des opérations de dédouanement qui permet de disposer directement des marchandises dès le dépôt de la déclaration en douane. Dans le cadre de la mission de l'amélioration de l'environnement des affaires et des services aux membres, les 34 dossiers de demande d'admission en circuit vert ont été reçus par le SIM et plaidés auprès des autorités douanières.

DES PARTENARIATS FRUCTUEUX NOUÉS

D'importants partenariats ont été noués lors de ces deux mandats. Le SIM est intégré entièrement dans l'économie, d'où l'importance des réseaux pour que la voix puisse avoir une portée nationale. La Fondation Friedrich Ebert (FES) a régulièrement accompagnée le SIM. Cette fondation allemande promeut le développement à travers l'industrialisation. La FES a notamment financé l'élaboration de l'étude sur la Loi pour le développement industriel (LDI) ainsi que les études du poids économique du SIM, en 2014, 2015 et 2016. Les deux principales banques primaires de la Grande île ont également accompagné le SIM. La Société Générale Madagasikara a choisi d'accompagner l'association pour expérimenter un mode de relation innovant et intégrer un nouveau concept de travail au plus près des industries. Cette institution a financé une partie de la campagne de communication du label « Malagasy ny antsika ». La BNI a ratifié un protocole pour assurer un traitement dédié aux membres en matière de conseils, de produits et services. Un partenariat avec Business Mauritius a été établi ainsi qu'avec l'Union des chambres de commerce et d'industrie de l'océan Indien (UCCOI).

LE CHIFFRE

57%

Taux de présence moyenne lors des quatre dernières assemblées générales

Deux mandats à travers les échos de la presse

Le SIM est un acteur majeur du monde économique. Rappel sur les grandes dates essentielles, à travers l'œil de la presse malgache.

• **20 décembre 2013 :** Élection de Hery Rajaonarimampianina

Avril 2014 : Jules Etienne Roland, ministre de l'Industrie, du Développement du Secteur Privé et des Petites et moyennes entreprises

• **Janvier 2015 :** Narson Rafidimanana, ministre de l'Industrie et du Développement du secteur privé

• **23 avril 2015 :** Fredy Rajaonera reprend le flambeau. Il succède à la tête du SIM à Stéphane Raveloson.

Nouvelles taxes d'importation de machines

• **Septembre 2015 :** Le SIM se positionne contre le projet de la Loi de finances rectificative (LFR) 2015.

Le SIM contre le projet de LFR 2015

• **Janvier 2016 :** Le magazine Expansion est de nouveau sur les rails

•**Février 2016 :** Le Groupement des entreprises de Madagascar signifie son opposition à l'arrêté interministériel 456/2016 du 20 janvier 2016 fixant les tarifs de la redevance ACD (Advance Cargo Declaration).

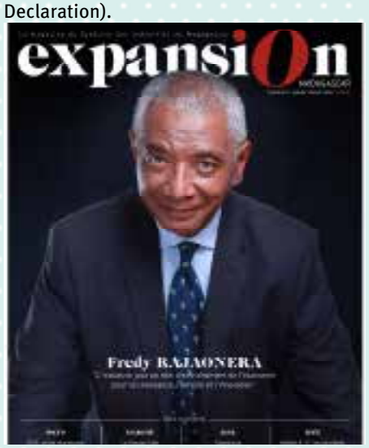

• **Avril 2016 :** Chabani Nourdine, ministre de l'Industrie et du Développement du secteur privé.

L'Express DE MADAGASCAR
RUPTURE DU DIALOGUE
Clash de fin entre le GEM et l'État

• **Octobre 2016 :** La baisse des TVA est l'une des actions de lobbying menées par le SIM. Elle est en passe d'être réalisée.

INDUSTRIE
Le Sim demande la révision à la baisse de la TVA

• **Octobre 2016 :** Rebranding pour le SIM : changement de logo et de slogan.

Syndicat des Industries de Madagascar
Nouveaux logo et slogan
MALAGASY NY ANTSIKA
SIM

• **Novembre 2016 :** Troisième édition du Salon de l'industrie qui a coïncidé avec la tenue du Sommet de la Francophonie à Madagascar. Les femmes entrepreneures ont été mises à l'honneur.

• **Avril 2017 :** De nombreux partenariats ont été noués, à l'image de celui établit entre les institutions bancaires : BFV et BNI.

BFV-SG SY NY SIM Tohanana ny sehatr ny indostria

• **Avril 2017 :** Le président du SIM a bénéficié de la confiance renouvelée des membres. Il rempile pour deux nouvelles années.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SIM Fredy Rajaonera reconduit à son poste

• **Août 2017 :** La LDI est adoptée en Conseil.

Le secteur privé satisfait de la nouvelle loi LDI

• **Septembre 2017 :** Armand Tazafy, ministre de l'Industrie et du Développement du Secteur Privé.

•**Décembre 2017 :** Lancement officiel de l'Alliance pour l'Industrialisation de Madagascar qui regroupe le Syndicat des Industries de Madagascar (SIM), le Fivondronan'ny Mpandraharaha Malagasy (FIVMPAMA), la Conférence des Travailleurs de Madagascar (CTM), la Solidarité Syndicale de Madagascar (SSM) et le Cercle de Réflexion des Économistes de Madagascar (CREM).

Une alliance pour soutenir l'industrialisation de la Grande île

• **Décembre 2017 :** La troisième réunion de la plateforme de dialogue public-privé s'est tenue au palais d'Iavoloha. Le SIM est un acteur clé dans ce cadre de concertation.

Économie
Des solutions à la concurrence déloyale

• **Février 2018 :** Le SIM s'est prononcé en faveur de l'adhésion de Madagascar à l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA).

70% du secteur privé favorab à l'OHADA

• **Février 2018 :** Miarakap, premier fonds d'investissement à impact dédié au financement et à l'accompagnement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) est mis en place. Fredy Rajaonera en est le PCA.

Miarakap ouvre le fonds d'impact dédié au PME et aux Start-Ups

• **Mars 2018 :** « Insécurité, kidnapping, Aok'izay ! ». Les groupements patronaux, les syndicats et les organisations de la société civile ont uni leurs voix pour interpeller les pouvoirs publics sur la situation sécuritaire désastreuse.

• **Mars 2018 :** Le voyage d'études en Éthiopie a permis de saisir la politique adoptée par ce pays pour aboutir à un essor économique important.

Le secret du miracle éthiopien

• **Juin 2018 :** Guy Rivo Randrianarisoa, ministre de l'Industrie et du développement du Secteur Privé.

• **Juin 2018 :** Quatrième édition du Salon de l'Industrie de Madagascar sous le thème « Malagasy ny antsika ».

• **Août 2018 :** La grève menée par les agents de la douane a porté un coup dur sur l'économie, notamment sur les industries.

Les opérateurs économiques craignent un scénario catastrop

• **Janvier 2019 :** Andry Rajoelina, nouveau président de la République.

• **Janvier 2019 :** Lantosoa Rakotomalala, ministre de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat (MICA)

L'équipe exécutive a été l'un des facteurs de réussite des mandats

Tous droits réservés : Midi Madagasikara, L'Express de Madagascar, Ma-Laza, Les Nouvelles, Taratra, Le Citoyen, La Dépêche, Ao Raha, La Vérité, Jejoo, Tia Tanindrazana.

RICHARD RANDRIAMANDRATO

ministre de l'Économie et des Finances

« Il ne doit plus avoir d'hésitations dans les prises de décision »

Il est à la tête d'un ministère stratégique sur lequel repose tout un pan de la relance économique. À l'*Expansion Madagascar*, Richard Randriamandrato explique que les pistes de travail sont nombreuses et entend mettre en œuvre les réformes nécessaires pour y arriver.

Par Raoto Andriamanambe · Photo © Andry Randrianarisoa

À travers la fusion des ministères de l'Économie et des Finances en une seule entité, la synergie est-elle visible ?

Cette fusion est dans la cohérence de la Politique générale de l'État (PGE) et ses déclinaisons en matière de politiques économiques et tout ce qui a trait à la gestion des finances publiques. Il est tout à fait naturel que la priorité soit donnée à l'application d'une vision à long terme – à travers le département de l'économie qui voit le présent certainement – mais également sur les moyen et long termes. Nous privilégions l'approche prospective, à travers la planification d'une manière générale. Mais on ne peut se soustraire à la gestion des finances publiques qui est le présent ou l'année en cours, à travers la Loi de finances, par exemple. Sur ce chapitre, nous regardons surtout la capacités de l'État à assumer ses engagements. Il est tout à fait normal qu'il y ait une fusion des attributions, qui, dans le passé, ont relevé du ministère de l'Économie ou du ministère des Finances et du Budget. Cela a toujours été le cas depuis des années, puis on les a séparés pour différentes raisons. D'ailleurs, beaucoup de pays ont appliqué cette manière de voir le présent et l'avenir à travers une seule structure.

Quelle sera la politique que vous entreprendrez dans le cadre du développement industriel ?

L'objectif est que tout le monde puisse jouer la partition qui leur revient. À savoir : les agents économiques du privé ou du public ont respectivement leurs objectifs, leurs attributions, leurs missions et leurs mandats. Et l'État sera présent pour arbitrer et pour réguler les activités du pays. Tout le monde doit avancer dans le même sens. C'est la condition sine qua none pour qu'un pays se développe. S'il n'y a pas cette volonté de travailler ensemble, il n'y aura pas de "vivre ensemble". C'est inscrit dans la Constitution. Pour vivre ensemble, il faut comprendre les enjeux de la même manière. Évidemment, il y aura des différences de perceptions sur le présent et sur l'avenir. Il est tout à fait normal dans une société, où la liberté d'expression est la règle, que nous n'ayons pas le même point de vue pour résoudre les problèmes. Néanmoins, l'essentiel est de comprendre qu'il faut aller de l'avant. Nous sommes une nation qui ne doit plus rester au même stade où nous étions il y a 20 ans. Il faut rattraper le retard de développement et voir l'avenir avec optimisme. Et il ne faut pas créer des problèmes là où il n'y en a pas. La priorité est que le secteur privé et le secteur public puissent travailler de concert, même avec leurs différences de point de vue.

Sur le chapitre de l'accroissement de l'assiette fiscale, quelles seraient les actions à mener pour soutenir le développement ?

Pour ce qui est de la pression fiscale, nous nous rapprochons actuellement des 12%. L'idéal est d'aller au-delà et de rattraper le niveau des autres pays d'Afrique subsaharienne qui sont à plus de 16%. Je pense qu'il ne faut pas trop se focaliser sur un taux idéal, il faut que tout le monde joue la même partition. Ceux qui doivent payer, doivent contribuer, que cela soit les taxes, les impôts, les TVA, les droits de douanes... C'est le secret de la réussite d'un pays. Nous n'avons malheureusement pas les moyens nécessaires pour véritablement atteindre l'objectif idéal, à savoir que tous ceux qui doivent payer le fassent normalement et qu'il n'y ait pas trop de fraudes. Il faut également élargir l'assiette fiscale. Il faut chercher les entreprises qui œuvrent dans l'informel et qui ne sont pas convaincues d'apporter leur contribution de manière formelle. C'est un peu une pathologie. Je pense que l'essentiel est de convaincre, d'expliquer, de communiquer et de faire en sorte que les choses bougent et que leurs contributions, aussi modestes soient-elles, soient visibles par tout le monde.

Des réformes seront-elles engagées ?

Il y aura beaucoup de réformes, nous allons avancer crescendo. Elles se mettront en place progressivement. Il faut les adopter à différents échelons, au niveau du gouvernement, puis ensuite au niveau du parlement. Les réformes se feront. Nous allons adopter incessamment une Loi de finances rectificative.

La PGE est fortement imprégnée de la vision du Chef de l'État. Elle sera traduite en actions gouvernementales. Comment allons-nous financer ces projets titanesques et ambitieux qu'il a formulés?

D'abord, il faut commencer par rêver. Ce n'est pas un péché de vouloir un avenir meilleur que le présent. Les générations futures attendent que nous commencions maintenant. C'est le point de départ. Il n'y a pas de petits projets ou de grands projets. D'ailleurs, je n'aime pas tellement le mot "projet". Je préfère utiliser le mot "initiative". Je pense qu'il faut commencer maintenant et ne pas remettre au lendemain ce que l'on peut faire aujourd'hui. Nous sommes dans une situation où nous devons reboiser à grande vitesse, où nous devons accélérer la mise en place des

TEXTO

UN ROMPU AUX ARCANES DE LA DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE À LA TÊTE DU MINISTÈRE DES FINANCES ET DE L' ÉCONOMIE

Richard Randriamandrato est un spécialiste de la politique internationale et des questions liées à l'intégration régionale et continentale. Ayant travaillé pendant plusieurs années en Afrique et notamment au Comesa et auprès de l'Union Africaine, il a fréquenté les hautes sphères diplomatiques et la finance internationale. Il est un habitué des arcanes des institutions régionales et continentales.
Avec plus de 25 années d'expérience en gestion de projet et programme de développement, il a évolué dans le domaine de la coopération internationale pour le développement en tant qu'expert et coordonnateur de programme au Pnud, BIT, la Banque Mondiale et le Cnuced.
Grêce à une bourse au Congrès américain, il a suivi un programme de développement professionnel à l'American University (Washington, D.C) en même temps qu'un Executive programme en finance international à Georgetown University, School of Business. En 1998, il revient à Madagascar et a été nommé directeur de cabinet du ministère des Affaires étrangères avant de rejoindre le Comesa en tant que directeur de la planification stratégique et de la recherche de 2001 à 2009. Avant sa nomination au gouvernement, Richard Randriamandrato a été conseiller spécial du Premier ministre Christian Ntsay en charge des relations avec les partenaires techniques et financiers et la coopération. À ce titre, il est président du bureau permanent du Comité nationale de nutrition.

infrastructures liées à l'énergie, en particulier l'énergie renouvelable : l'hydroélectricité, l'énergie solaire, etc. Mettre en place les infrastructures lourdes dans ces domaines prendra des années. Or, l'énergie est la base de l'industrialisation et c'est un point d'appui. Si nous hésitons maintenant, ce sera un retard de plusieurs années qui sera difficile à rattraper. C'est dans cet esprit que nous travaillons maintenant…

…Mais comment ferons-nous pour avoir de cet argent qui demeure théorique ?

Nous avons l'argent. Les partenaires de coopération, les organismes bilatéraux, multilatéraux, mais aussi tous ceux qui ont la volonté de mettre en œuvre leur projet à Madagascar, commencent à sentir qu'il est nécessaire de travailler ensemble, d'aller de l'avant dans ce calendrier disons à l'horizon 2023. L'argent existe. Je peux vous dire que presque toutes les banques commerciales sont bénéficiaires et dégagent un résultat net de plusieurs dizaines de milliards d'ariary. Il faut les convaincre. Ces structures financières doivent réellement saisir l'esprit de ce début de mandat et accompagner les projets, notamment ceux issus du secteur privé.
Sur les marchés financiers internationaux, l'argent existe également. La validation de la quatrième revue de la Facilité élargie de crédit (FEC) nous permettra de bénéficier, d'une part, d'un appui budgétaire et, d'autre part, de la confiance des partenaires financiers y compris les banques. Celles-ci ne prêtent pas à des taux concessionnels parce que, malheureusement, pour les pays à faible revenu, on nous demande de rester sur des prêts à bas taux. Je pense que ce n'est pas l'argent qui devrait être considéré comme un problème, mais le temps qu'il faut pour conclure des partenariats. Il est essentiel que nous sachions saisir toutes les opportunités à temps. Et qu'il n'y ait pas d'hésitations sur les prises de décisions.

Il faut oser aller au-delà de nos zones de confort

Sur le chapitre de la FEC, y-a-t-il encore de points à discuter ou tout a été ficelé?

Tout a été ficelé. Nous allons incessamment soumettre au Conseil d'administration du FMI notre Lettre d'intention. Ensuite, au mois d'avril, le Conseil d'administration du FMI va nous apporter son appui. Sur ce point de vue, il n'y a plus à hésiter. Nous avons la confiance du FMI (L'interview a été réalisée avant l' approbation de la FEC. Madagascar a bénéficié d'un décaissement immédiat de 31,4 millions de DTS, NDLR)..

Un organisme comme le FMI estime que nos finances publiques sont assez saines. Pourquoi Madagascar ne s'endette-t-il pas davantage ? L'endettement est quand même un mécanisme et un levier qui est utilisé partout et ce n'est pas quelque chose de tabou ailleurs.

Vous avez raison, il faut oser aller au-delà de nos zones de confort. La dette, par exemple, n'est pas forcément un pêché. S'endetter auprès d'une banque, auprès d'un établissement de crédit, une institution de microfinance ou auprès de sa famille, n'est pas un péché. Il y a un problème du moment où vous empruntez de l'argent et que vous ne remboursez pas. Dans notre cas, nous remboursons à temps. Notre ratio de la dette publique par rapport au PIB est tout à fait correct : nous sommes entre 30 et 32% du PIB alors que la moyenne en Afrique est de l'ordre de 46% et, dans d'autres pays, il est à plus de 150% du PIB. Les grands pays, comme les États-Unis, le font. Pourquoi n'osons-nous pas aller au-delà de ce que nous avons fait depuis longtemps ? Une gestion prudente des finances publiques est une bonne chose, mais il faut aussi, de temps en temps, faire un "keynésianisme", à savoir insuffler une bonne relance économique ne fait pas de mal. Néanmoins, l'essentiel est de bien gérer les dépenses publiques pour ne pas avoir à subir des dérapages en termes de remboursement de dettes.

Le président de la République entend s'appuyer aussi sur nos ressources naturelles, notamment minières. Est-ce que nous ne pourrions pas appuyer nous sur ces richesses pour relancer le développement du pays ?

Nous sommes un pays riche en ressources naturelles, en termes de ressources minières notamment. Néanmoins, nous n'avons pas su gérer ces richesses naturelles. Bien évidemment, il ne faut pas appuyer une politique économique uniquement sur de telles richesses qui sont difficiles à exploiter avec les risques que l'on peut courir, par exemple, les risques liés aux catastrophes naturelles, aux problèmes sociaux. Il faut concilier le projet avec les ambitions de la population locale qui prétend avoir des droits sur le projet. Nous avons la chance de bénéficier de ces ressources. Pourquoi ne pas bien les exploiter ? À l'instar de l'or par exemple que le président de la République souhaite véritablement réformer, ne serait-ce que dans la manière d'inventorier notre stock d'or et de miser sur l'exportation, c'est dans la stratégie inscrite dans l'IEM. ■

Alerte rouge sur la biodiversité

TOP 10
Madagascar fait partie des « hot spots » de la diversité biologique mondiale

90%
perte des forêts depuis que les premiers hommes se sont installés à Madagascar

8 485 000 HA
la surface restante de forêts

3 ACTIVITÉS
principales occasionnent la déforestation la culture sur brûlis, l'exploitation forestière, et la production de combustible et de charbon de bois

44%
des forêts naturelles ont disparu ces 60 dernières années à Madagascar

50 000
hectares de forêts **disparaissent** par an

46%
des zones forestières se situant désormais à moins de 100 mètres d'une lisière où d'un espace ouvert

402 000 tonnes
estimation de la consommation de charbon de bois

Sources : CIRAD et WWF Madagascar

MARTHE DELPHINE RAHELIMALALA

Point focal national de la Strategic approch to international chimicals managment (SAICM)

« Produits chimiques : des mesures sont à prendre »

La SAICM et son point focal ont du pain sur la planche

Les produits chimiques constituent un danger pour la santé de la population et sur l'environnement. Marthe Delphine Rahelimalala nous fait part des obstacles et nous partage les initiatives pour une meilleure gestion de ces produits.

Par Van-Lee Behaja ·
Photo © Arisamy Randriamaro

Cet organisme est assez méconnu. Quels sont les rôles de la SAICM ?

L'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques, Strategic approch to international chimicals managment (SAICM), identifie les produits chimiques qui sont déjà sur le marché et qui sont utilisés ainsi que les nouveaux produits chimiques, qui sont reconnus comme étant dangereux pour la santé et l'environnement. La SAICM, avec des experts internationaux, observent, analysent et justifient les impacts néfastes potentiels d'un produit ou les menaces qu'elles font peser sur la société. Ainsi, il est de notre ressort, du côté du ministère de l'Environnement et du Développement durable, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (ONU Environnement) d'appliquer localement les mesures nécessaires à l'échelle mondiale. Ces mesures peuvent être informatives pour conscientiser la population son existence et les risques de son utilisation, elles peuvent aussi avoir pour but d'éliminer progressivement un produit chimique ou des mesures intermédiaires qui sont provisoirement adaptées pour que le produit en question puisse être encore utilisé.

Quels produits chimiques sont les plus courants à Madagascar ?

Nous ne pouvons pas nous passer des produits chimiques. Mais certains ne sont pas nocifs à la santé, comme ceux contenus dans les dentifrices, les rouges à lèvre ou le savon, etc. Par contre, certains sont plus toxiques. L'amiante, le tristement célèbre Dichloro-diphényle-trichloro-éthane (DDT), le plomb ou encore le mercure, sont reconnus comme étant responsables de plusieurs cas de maladie et de cancer chez l'homme. Toutefois, nous ne pouvons pas écarter un produit de notre marché sans qu'il soit vérifié qu'il contienne réellement des agents toxiques interdits par les conventions internationales. Il faut reconnaitre que nous avons tout de même nettement avancé dans la limitation de l'utilisation des Polluants organiques persistants (POPs), à l'exemple des polychlorobiphényles (PCB) qui sont très cancérigènes mais utilisés autrefois par la Jirama et dans l'industrie. Ils sont désormais interdits d'entrée dans le pays. Nous œuvrons actuellement dans la réduction de l'utilisation du plomb dans les peintures jusqu'à son élimination totale. Nous essayons également de limiter, dans la mesure du possible, l'utilisation de l'amiante et du mercure. Actuellement, nous avons réussi à interdire l'utilisation du DDT dans l'agriculture.

Quels sont les obstacles pour une meilleure gestion des produits chimiques dans le pays ?

Le problème repose surtout sur la mise en application des conventions, d'autant plus que le contexte politique nous a toujours déstabilisés dans l'effectivité de nos programmes. À défaut de financements, nous n'avons pas de laboratoires aux normes, le matériel requis, la technologie et les compétences adaptées pour identifier les produits chimiques. Un projet de politique nationale de gestion des produits chimiques a été élaborée en 2017, mais, jusqu'à aujourd'hui, nous sommes en attente de sa validation et de son adoption. Il faut savoir que l'effectivité d'une meilleure gestion de ces produits se base aussi sur une collaboration conjointe entre le ministère de l'Environnement et du Développement durable, le ministère de la Santé publique, le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche, du ministère de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, la douane, le secteur privé, les ONG et l'ensemble de la population. Compte tenu de la pauvreté et de la faiblesse du pouvoir d'achat, nous savons que la population malgache ne fait pas attention aux dangers que peuvent constituer ces produits sur leur santé. Même en connaissance de cause, les priorités seront toujours les questions économiques.

Comment se présente la collaboration avec les industriels pour qui les composantes chimiques sont essentielles dans leur processus de production ?

Même si un produit chimique a été identifié comme étant nocif à la santé et à l'environnement, nous ne pouvons pas imposer aux industriels de ne plus l'utiliser dans l'immédiat. Mais nous essayons de trouver un terrain d'entente ou un consensus pour aboutir à la réduction de son utilisation pour ne pas compromettre leur processus de production. Nous avançons par étape. Dans ce sens, nous avons effectué, au niveau des industries membres du SIM, une séance d'information et de sensibilisation sur le plomb qui est une composante des peintures et les dangers qu'il représente vis-à-vis de la santé publique. Ensemble, nous nous sommes concertés sur les mesures que l'on pourrait prendre afin de réduire son utilisation ou même son élimination.

De nombreux articles qui sont déversés sur les marchés locaux comportent des étiquettes indescriptibles. Pouvez-vous nous parler de ce problème ?

Il est vital de savoir ce qui est contenu dans un produit, avec les risques ou dangers que représente son utilisation ou sa consommation. Effectivement, les étiquetages des produits vendus à Madagascar sont très variés, avec une multitude de langues. Le Système global harmonisé sur la classification et l'étiquetage (SGH), adopté lors de la conférence de Rio sur le développement durable, enjoint à chaque pays d'avoir une loi stricte pour que tous produits importés suivent les normes de l'étiquetage mondial. Dans la mise en œuvre de ce système, les pays en développement sont encore défaillants. Pour notre cas, nous nous sommes cantonnés, pour le moment, à l'analyse situationnelle. La SAICM exige cependant que les étiquettes comportent des pictogrammes. Le permis d'importation des produits dangereux est la balise que nous avons mise en place. C'est l'une des mesures que nous avons adoptées. Ce permis est délivré sur présentation des Fiches de données de sécurité (FDS) et met en exergue les éventuels dangers, les risques, les mesures à prendre, etc. Les fiches sont vérifiées selon leurs degrés de menace, pour pouvoir trancher sur les mesures à prendre, une fois que le produit arrive dans le pays. À travers un pictogramme plus spécifié et harmonisé, il sera beaucoup plus facile de suivre les mesures prises à l'échelle mondiale.

Quels problèmes empêchent la concrétisation du Système général harmonisé (SGH) à Madagascar ?

La mise en place du SGH a été annoncée en 2014, mais avec les problèmes de financement que nous avons rencontrés, nous n'avons pas encore assimilé le système, nous n'avons pas encore pu l'appliquer. Nous avons besoin de formations techniques pour les douaniers, les importateurs, les industriels, etc. La mise en place d'une convention nationale est également à prévoir. Le service de gestion des pollutions pourrait ainsi mieux accomplir sa mission. Nous solliciterons un appui technique à l'international. Nous n'avons pas les matériels nécessaires pour analyser les composantes et identifier les dangers qu'elles peuvent encourir sur les consommateurs. ■

TEXTO

SANTÉ ET ENVIRONNEMENT

Un observatoire de la santé et de l'environnement à mettre en place

Madagascar veut se doter d'un Chemicals Observatory (ChemObs). Cet observatoire de la santé et de l'environnement analysera les impacts des produits chimiques sur la santé humaine et sur l'environnement. La Grande île a obtenu un financement du Fonds pour l'environnement mondial (Global environment facility, GEF). Cet observatoire travaillera avec les secteurs concernés dans toutes les régions de la Grande île pour effectuer des analyses.
À la suite de ces analyses, certains produits pourraient être interdits d'usage. Cependant, la décision dépendra de divers facteurs. En effet, *« le ChemObs sera un outil décisionnel »*, nous indique Marthe Delphine Rahelimalala. Il va faciliter l'identification d'une pollution chimique et ses impacts pour en établir les mesures nécessaires dans la préservation de la santé publique et de l'environnement.

Pour le cas du mercure, Madagascar a ratifié la Convention de Minamata. Cependant, Madagascar figure encore parmi les pays importateurs des produits contenant du mercure. L'utilisation de ces produits (tensiomètres et thermomètres, l'amalgame dentaire, les piles, les batteries et les lampes économiques…) expose la population malgache aux effets néfastes du mercure sur la santé, à savoir des maladies neuropsychiques, des malformations congénitales et des cancers… D'autres produits chimiques sont encore plus inquiétants mais ils continuent à être utilisés. Le ChemObs aura donc un grand rôle à prendre dans les prochains mois.

JOHAN PLESS

coordonnateur national pour la société Eiffage

« Sahofika rétablira l'équilibre de la Jirama »

Johan Pless est confiant quant à l'issue des négociations avec le gouvernement

Le chantier de la centrale hydroélectrique de Sahofika est annoncé comme le plus grand projet hydroélectrique jamais réalisé à Madagascar. Johan Pless, coordonnateur national pour la société Eiffage concernant l'aménagement hydroélectrique de cette centrale, nous détaille les enjeux de cet ambitieux projet.

Par Julie Raharisoa ·
Photos © Andry Randrianarisoa

Sahofika est un projet présenté comme étant très ambitieux. Détaillez-nous les enjeux.

Sahofika est un aménagement hydroélectrique porté par un consortium expérimenté et professionnel formé par Eiffage, Eranove, Thémis, et enfin, HIER qui a déjà plusieurs années d'expériences sur ce domaine sur le pays. Il s'agit d'un projet qui améliorera l'alimentation électrique du Réseau interconnecté d'Antananarivo (RIA). Une production de 192 MW sera assurée à 95% du temps, même en saison sèche. Le long de l'année, qu'il pleuve ou pas, 130 MW seront disponibles. Ce qui donne une énergie stable, abondante et de bonne qualité. Près de deux millions de foyers seront ciblés. Nous nous occupons uniquement de la production d'énergie. Le transport et la distribution relèveront de la Jirama. Soulignons que l'énergie produite sera vendue à un coût très abordable, nous n'aurons pas d'impact sur les finances publiques.

Comment s'articuleront les phases de ce projet?

Sahofika est plus grand projet hydroélectrique qui porte sur le secteur énergie à Madagascar pour les années à venir. La production initiale sera de 192 MW, mais la capacité pourrait être augmentée à 300 MW, dans une seconde phase. Sahofika, de par ses capacités techniques, ses capacités énergétiques, et de par son tarif, assurera la viabilité de la Jirama. Certes, de nombreux projets peuvent être développés pour atteindre le taux d'électrification de 75%, cependant Sahofika ramènera la Jirama à l'équilibre financier. Aujourd'hui, cette société nationale est dans le rouge étant donné la différence entre le prix d'achat du carburant et le prix de vente auprès des consommateurs.

Où en est le contrat de concession entre Sahofika et la Jirama?

Depuis deux ans, nous sommes en train de discuter du contrat de concession avec le ministère de l'Énergie, de l'Eau et des Hydrocarbures. Notre offre initiale porte sur une concession de 35 ans, à l'image de ce qui se fait sur d'autres continents, notamment en Afrique. Cela permet d'amortir les coûts très importants de l'ouvrage. Nous sommes encore dans la phase de négociation. Des échanges fructueux sont tenus avec le gouvernement. Bien entendu, le contrat établi avec le gouvernement doit être équilibré. Au niveau de la Jirama, les négociations sur le contrat d'achat d'électricité ont été entamées à partir de la fin d'année, les discussions continuent. Notre objectif commun est l'optimisation du tarif. Nous sommes actuellement à moins de 10 centimes de dollars le kW.

Du point de vue opérationnel, où en est le projet?

Le début des travaux est prévu pour 2020 sur une phase de construction de quatre années et demie. La mise en service sera en 2024. Si l'on se réfère au rétro-planning, pour arriver à commencer le chantier en 2020, il faut que d'ici la fin de l'année, nous arrivions au *« closing »*. L'étude d'impact environnemental et social, le plan de relocalisation de certaines parties prenantes et les contrats de concession et contrats d'achat d'énergie devraient être bouclés. À partir de cette phase, on peut faire nos produits financiers pour commencer nos travaux. Par rapport à notre calendrier, nous sommes actuellement à l'heure. Nous ressentons une grosse volonté gouvernementale de s'inscrire dans la continuité et de vraiment développer Sahofika.

Qu'en est-il du volet financement du projet?

Le projet comporte une enveloppe de 900 millions de dollars avec une participation privée du consortium de l'ordre de 25%. Des institutions internationales contribuent également à hauteur de 64% : banques commerciales, banques de développement, de fonds d'investissements. À ce jour, nous avons reçu beaucoup d'intérêt de la part de nos prêteurs, et nous avons même une surproposition par rapport au projet. On voit que le projet est très porteur pour le pays et suscite beaucoup d'intérêt de la part des partenaires techniques et financiers.

Il arrive parfois qu'un grand projet de cette envergure suscite des polémiques. Comment s'est déroulée l'étude d'impact environnemental et social?

Nous sommes sur terrain depuis deux ans. Nous avons une préoccupation pour la biodiversité et de la population. Nous avons réalisé les études en deux phases. La première portait sur un *« scoping »*. La deuxième portait sur l'étude d'impact environnemental en elle-même qui a été achevée à 90%. Nous sommes en relation très étroite avec l'Office national pour l'environnement (ONE) qui suit de près le projet. Nous sommes très soucieux sur le volet biodiversité. On fait attention à tout. L'avantage du projet est que l'on va creuser un tunnel sous la forêt. La forêt dense et humide aux alentours ne sera donc pas impactée. Seul le réservoir qui retiendra l'eau occasionnera quelques impacts. Pour sensibiliser la population et l'accompagner dans les changements qu'induits le projet, nous avons mené une campagne d'information depuis deux ans. Notre stratégie est basée sur les standards sociétaux les plus élevés, dans le monde et à Madagascar.

Les partenariats public-privé ont le vent en poupe. En quoi sont-ils si stratégiques sur la voie de l'indépendance énergétique?

La question de l'indépendance énergétique est très importante. Aujourd'hui, la Jirama est très dépendant des carburants. D'autre part, aussi bien la Jirama que le secteur public en général, est confronté à un déficit chronique de pouvoir d'endettement ou de levée de fonds. Parfois, ils y arrivent, parfois pas. Aujourd'hui, à travers Sahofika, le secteur privé, composé des professionnels qui travaillent sur l'hydroélectricité, essaye d'y remédier. Nous avons l'expérience, le savoir-faire, les ressources financières et les ressources d'exploitation nécessaires pour développer ce projet. L'État a tout intérêt à bien négocier, à bien équilibrer ses contrats et à miser sur une optimisation du tarif. Les contrats PPP permettent de mettre en route des projets sans s'endetter. ■

▶ TEXTO

JIRAMA

La transition énergétique comme solution

Assez péniblement, la Jirama tente de relever la tête. La compagnie nationale fait toujours face à un coût de production élevé, mais qui n'occasionne qu'un faible rendement. Elle supporte également de lourds passifs hérités de longues années de mauvaise gouvernance. Les équipements sont aussi peu fiables et vétustes. Le Projet d'amélioration de la gouvernance et des opérations dans le secteur de l'électricité (Pagose) vise à renverser la tendance. Il est financé par la Banque Mondiale et se décline en deux phases. Un peu moins de cent millions de dollars sont prévus pour remettre sur les rails la Jirama. La restructuration organisationnelle, incarnée par la nomination d'un directeur général, a été menée. La sécurisation du revenu, sur le chapitre de la distribution est aussi prévue ainsi que l'amélioration de la qualité de service. À terme, l'équilibre opérationnel de la société est l'objectif ultime. Pour l'heure, la Jirama plombe les caisses de l'État. L'équilibre financier de la Jirama passe obligatoirement par la transition

énergétique. *« La Jirama a besoin d'investissements pour densifier son réseau »*, explique Johann Pless. La mise en place de centrales hydroélectriques, comme Sahofika, qui produisent de l'électricité à moindre coût est l'une des priorités. D'ici l'horizon 2025, 60% de l'énergie devront être produits par des centrales hydroélectriques. La Nouvelle politique de l'énergie porte l'ambition (NPE) sur un raccordement à l'électricité pour 70% de la population, à horizon 2030. Dans cette vision, 75% de l'énergie seront produits par des centrales hydroélectriques.

Une série de portraits de startuppers réalisée pour l'Economic development board of Madagascar.

BIO FLASH

Haingo Fanilo Rakotonindrina a intégré le CEREE en 2016. Depuis, elle a contribué activement à prendre part aux activités du club, notamment à l'organisation de l'Espace jeunes entrepreneurs, en 2017, et du salon des PME et des start-ups en 2018. Dynamique, ambitieuse et dotée d'un sens élevé de la responsabilité, elle a été promue en 2018 au poste de responsable formation, une fonction qu'elle avait déjà endossée avec passion. En 2018, elle a lancé sa start-up, Mlam (Ma Ligne à moi), un système de transport dédié aux étudiants. Aujourd'hui, elle preside le CEREE.

CHRONIQUE

Faire de Madagascar le pays des start-ups

Haingo Fanilo Rakotonindriana

Que voudrais-tu faire quand tu seras adulte?

On nous a tous posé cette question à plusieurs reprises depuis notre tendre enfance. Depuis tout petit, nous avons tous caressé un rêve, envisagé un projet d'avenir, rêvé d'une ambitieuse carrière. Une fois à l'âge adulte peu d'entre nous réussissent, peu d'entre nous arrivent à réellement accomplir leurs rêves, avoir un métier idéal. L'une des raisons les plus fondamentales qui explique cette situation demeure le manque d'orientation.

À cet effet, je me suis fixée des objectifs afin d'aider les jeunes Malgaches à réaliser leurs projets et de les promouvoir ensuite, de les encourager à entreprendre à travers le club. Étant moi-même promoteur de la start-up «Ma ligne à moi», je suis convaincue qu'avec persévérance et avec du soutien, on peut arriver à créer quelque chose.
Persuadée de l'initiative et du fort potentiel des jeunes, j'espère, en tant que présidente du Club entrepreneurs étudiants du Rendez-vous des entrepreneurs (CEREE), semer à mon tour les bonnes graines des savoirs et des expertises et partager les expériences acquises durant toutes ces années chez CEERE autant que je le pourrais pour les jeunes et les entrepreneurs malgaches car nous sommes l'avenir de notre chère patrie qui est Madagascar.

Qui que vous soyez, étudiants ou startuppers, ne laissez pas vos rêves rester des rêves. Tout au long de mon mandat, je compte toucher le plus de jeunes possible, mettre en exergue le professionnalisme et la prise de responsabilité. Ma vision ? Faire du CEERE plus qu'une référence en matière d'entrepreneuriat et ainsi contribuer à faire de Madagascar le pays des start-ups. Je suis persuadée que si nous nous mobilisons le maximum de personnes à prendre notre avenir en main nous accomplirons de grandes choses. Ne nous contentons plus de rêver, agissons pour construire un avenir meilleur. ■

Stéphane Raveloson, DG de la Socobis

ENTREPRISES PRÉFÉRÉES DES MALGACHES

Les entreprises membres du SIM trustent le haut du classement

Désignée entreprise préférée des Tananariviens, Socobis tire son épingle du jeu dans le classement établi par ATW et l'agence de communication Facto Saatchi & Saatchi. Les entreprises membres du SIM ont la cote.

Par Iharivelo Randiniaina

En partenariat avec le cabinet d'études ATW, l'agence de communication Facto Saatchi & Saatchi a organisé la troisième édition du «Baromètre des entreprises préférées des Malgaches». Le classement est très fortement dominé par les entreprises membres du SIM. Elles opèrent notamment dans les domaines de l'agroalimentaire. Le cabinet ATW a demandé aux participants de noter les entreprises, d'attribuer un score moyen ainsi qu'un score sur chacune des dimensions clés de la proposition. Les résultats ont, ensuite, été compilés pour établir un classement.

CRITÈRES DE NOTATION

Le baromètre 2018 des entreprises préférées des Malgaches a été présenté lors de la troisième édition des *«Matins de la Com'»*, organisés régulièrement par l'agence Facto Saatchi & Saatchi. Cette agence de communication a travaillé en étroite collaboration avec ATW pour l'établissement de cette liste. La méthodologie est simple. L'étude a été réalisée au moyen d'un sondage sur un échantillon de 800 personnes représentatives de la population du Grand Tana. *«Le baromètre a fait ressortir le classement de plus de 215 entreprises selon des critères définis. Elles ont été auditées auprès d'un échantillon représentatif de la population, afin de pouvoir évaluer leur image»*, explique Andrianirina Rakotoarimanana, au sein du cabinet ATW. Les critères de notation sont établis sur les quatre piliers qui fondent la communication d'entreprise, à savoir la réputation, la performance, la proximité malgache et la confiance. *«Des évolutions notables se dessinent par rapport à l'année dernière, avec des tendances de fond qui s'établissent quand d'autres se voient bouleversées»*, souligne François Mandroux, directeur général de Facto Saatchi & Saatchi.

IMAGE INSTITUTIONNELLE

Dans cette étude, les entreprises membres du SIM trustent le haut de classement. Socobis vient en tête, suivie par la Chocolaterie Robert, Socolait et Savonnerie Tropicale. Tiko est au cinquième rang. Aceem, Star, TV Plus, Supermaki et Leader Price ferment le top 10. François Mandroux explique que *«cette étude a permis de donner aux participants des clés de compréhension et des pistes de réflexion pour valoriser et/ou renforcer l'image institutionnelle de leur entreprise. Cet outil est dédié aux chefs d'entreprises pour qu'ils puissent progresser en réponse aux consommateurs. Il s'agit de mettre en valeur les entreprises qui font le travail et qui essaient d'apporter une réponse à ces derniers»*. L'enquête a ressorti les efforts fournis par les entreprises locales pour améliorer leur qualité de service et pour diversifier leurs offres. *«Les résultats obtenus nous permettent ainsi de dresser un aperçu fiable des préférences des Malgaches, que ce soit par entreprise, ou plus globalement par secteur d'activité»*, souligne l'agence Facto Saatchi & Saatchi. Pour les responsables du cabinet ATW, les personnes sondées ont accordé une importance particulière à tout ce qui a trait au *«Vita Malagasy»*. Les personnes interrogées ont également été sensibles aux contributions des entreprises au développement de Madagascar. ■

À LA POURSUITE DU BONHEUR

Bettina Lemke nous guide dans la recherche de notre ikigai, le bonheur à la japonaise. Vous apprendrez à partir sur les traces de vos rêves, sentir le feu de la vie en vous, surmonter les obstacles de la vie, pour vous projeter dans votre film intérieur avec les outils du baromètre du bonheur et du cercle magique. L'ikigai englobe aussi des activités concrètes, les conditions de vie, les relations à autrui, les attitudes ou positions intérieures, les centres d'intérêt, les rêves et les objectifs, et bien d'autres choses encore.

Le livre de l'Ikigai de Bettina Lemke (traduction de Sabine Rolland) – Hugo Document – 160 pages

AVANCER EN QUESTIONS

Avancer dans la vie, c'est se remettre en question - mais pas tout le temps, et avec modération. C'est regarder derrière soi pour tirer parti des échecs comme des réussites et se construire un avenir «sur mesure». C'est tenir compte à la fois de soi, des autres et de la réalité. C'est accepter avec sérénité que certaines choses ne puissent pas être changées. C'est donner un sens à nos actions. C'est mûrir en s'appuyant sur l'expérience, cette force inouïe qui est en chacun de nous...

Le livre des bonnes questions à se poser pour avancer dans la vie de Béatrice Millêtre – Payot – 191 pages

▶ ... TEMPS LIBRE

SUSPENS À LA SAUCE VEZO

La découverte du corps émasculé d'un petit garçon vezo* crée une vague de panique à Morondava. Les rumeurs de trafic d'organes qui circulent dans cette petite ville de la côte ouest malgache finissent par interpeler la capitale. Afin d'apaiser le climat hostile grandissant, les hautes autorités missionnent Ny Ravo, expert légiste indépendant, pour appuyer la police locale et faire toute la lumière sur cette sordide affaire. Une mission presque routinière pour Ny Ravo qui va s'avérer... plus compliquée que prévu !

Haza'Lahy - une enquête en territoire Vezo de Stéphane Pelayo (dessin) et Franco Clerc (scénario) - Des bulles dans l'océan - 100 pages

* Livres disponibles à la librairie-café Mille-Feuille, Behoririka, rue de Dr. Rasaminana - 020 22 384 75

Je m'abonne au magazine **Expansion Madagascar** pour :

- ☐ **Offre découverte** • 3 numéros : **25 000 ar** (soit 8333 ar le numéro)
- ☐ **Offre privilège** • 6 numéros : **48 600 ar** (soit 8 100 ar le numéro)
- ☐ **Offre premium** • 12 numéros : **87 600 ar** (soit 7 300 ar le numéro)

Civilité Mlle ☐ Mme ☐ M. ☐

Nom _____

Prénom(s) _____

Société _____

Ville _____ Pays _____

E-mail _____ Téléphone _____

Adresse _____

A remplir et à renvoyer à l'adresse
12, rue Rainitovo, 1er étage, Antsahavola, Antananarivo 101, Madagascar

Pour tout complément d'information, veuillez nous contacter au **034 08 517 20** *et/ou à* **production@mg-becom.com**
Les informations sont destinées uniquement à l'agence et seront enregistrées dans notre fichier clients.

FIARO
VENTURE CAPITAL
- SINCE 1989 -
Pour ceux qui aiment l'action
Depuis 30 ans, nous finançons vos projets d'entreprises
direction@fiaro.net - www.fiaro.net
Antananarivo Madagascar